INFORMATIONS

cadre de vie
développement urbain
culture
associations
festivités

Lou Bouïarguié

Le magazine de l'information municipale

Bouill@rgues

*avec le tag ce magazine se prolonge sur votre smartphone

n°21 | juin 2013

Ce soir, on sort à Bouillargues

Un été sous la Costière attitude

FILMS - CONCERTS - SPECTACLES - SALON DU LIVRE

Bouillargues en Costières

Accents sur...

sommaire

3 Éditorial

4 - 9 Travaux du conseil

10 - 11 Les lignes du budget

12 - 15 Jeunesse

16 - 17 Comité socio culturel

18 - 23 Culture

24 - 29 Brèves

30 - 31 Coutumes locales

33 - 35 Agenda

37 - 39 Aînés

40 - 43 Sports et loisirs

LE TAG

MODE D'EMPLOI

- Télécharger gratuitement le lecteur de code 2D (ou "tag") sur l'application store de votre smarphone ("mobile tag" sur IPhone ou cherchez "lecteur qr code")
- Lancez le lecteur de code 2D. La caméra s'ouvre automatiquement. Sur certains téléphones, le tag est reconnu immédiatement, sur d'autres modèles il faut le photographier.
- Accédez aux contenus multimédia.
- Astuce : approchez lentement le téléphone vers le tag, celui-ci doit être au milieu de l'écran.
- Nécessite une connexion 3G

LE DUC

Comme chaque année, le document unique communal (DUC) va être distribué courant mai 2013 et devra être retourné **à la mairie** avant le 30 juin pour les enfants qui fréquentent le centre aéré cet été et avant le 30 juillet pour les enfants qui resteront aux accueils ou aux restaurants scolaires.

Horaires de la mairie

Tous les jours :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
sauf le vendredi fermeture à 17h
Tél. 04 66 20 10 88, fax. 04 66 20 44 96
mairie@bouillargues.fr
Adresse bulletin municipal :
loubouiarguie@bouillargues.fr

PEFC
Journal de Bouillargues
Directeur de la publication : Maurice Gaillard
Rédacteur en chef : Françoise Lacassagne
Comité de rédaction :
Mmes Garnier, Cheiron et Lambertin
Régie photos : mairie de Bouillargues, les associations

Conception/réalisation :
ASHAÉ communication, tél. 06 45 36 43 48

Reproduction charte graphique interdite

Faire rimer sécurité et festivités

(Édito)

« Dans la cadre de notre saison culturelle 2013 "la Costière attitude", nous vous invitons à partager une soirée opéra dans les arènes avec la classe opéra de "l'Opéra junior" de Montpellier... Nous poursuivons notre festival du cinéma "Autour de Jacques de Baroncelli"... Nous fêterons le 14 juillet avec un concert gratuit à la Bergerie... Au mois d'août, nous retrouverons la traditionnelle fête votive, puis celle des vendanges en septembre. Le salon du livre "Lire en Costière" sur le thème de la romanité clôturera la saison estivale."

Bouillarguaises, Bouillarguais,
Chers amis,

Le déploiement de la vidéoprotection débute au cours de ce mois de juin. Vingt caméras haute définition seront réparties sur le territoire de la commune. Cet investissement s'élève à 326 000 euros, subventionné à hauteur de 50% (33% par l'État et 17% par les fonds de concours de Nîmes Métropole). Cette installation s'inscrit dans le cadre d'une mutualisation avec l'Agglo, sans transfert de compétence ou du pouvoir de police du maire. La DSI (Direction Système Informatique) assure la maîtrise d'œuvre et le CIUVP (Centre de Inter Urbain de VidéoProtection) prend en charge la surveillance 24h/24. Les opérateurs sont des professionnels, spécialistes du visionnage et entraînés à détecter tous comportements suspects. Ils sont en relation avec la gendarmerie. Les images sont conservées 15 jours pour répondre à une réquisition de la justice et sont détruites automatiquement ce délai passé. La vie privée des citoyens est protégée, car seules les voies publiques sont visionnées, les espaces privés (façades, fenêtres, jardins) sont floutés par le système informatique. Les détracteurs de la vidéoprotection disent que la délinquance ne disparaît pas, mais qu'elle se déplace. Or avec 200 caméras installées d'ici la fin de l'année sur la ville de Nîmes, ce fléau retentit sur les communes alentour. Face à ce constat, la municipalité ne devait pas rester inactive.

Depuis trois ans nous adoptons "La Costière Attitude" pour affirmer notre politique culturelle. Pour la saison 2013, nous vous invitons à partager une soirée dans les arènes avec la classe opéra de "l'Opéra junior" de Montpellier. Nos amis "outre Vidourle" nous font le plaisir de venir à Bouillargues.

MAURICE GAILLARD,
MAIRE DE BOUILLARGUES

Dans nos traditions camarguaises et provençales, puisées en partie de l'autre côté du Rhône, nous poursuivons notre festival du cinéma "Autour de Jacques de Baroncelli". Sur trois soirées nous aurons un spectacle musical, une projection d'un film thématique et une nouveauté cette année : un long métrage grand public. Nous fêterons le 14 juillet avec un concert gratuit à la Bergerie.
Au mois d'août, nous retrouverons la traditionnelle fête votive, puis celle des vendanges en septembre. Le salon du livre "Lire en Costière" sur le thème de la romanité clôturera la saison estivale.

Après une année de travail bien remplie, avec le conseil municipal, je vous souhaite de bonnes vacances.

Comptes-rendus des conseils municipaux

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 2013

Modification du Tableau des effectifs

Un adjoint technique territorial 2e classe peut prétendre à bénéficier d'un changement de grade et être ainsi nommé adjoint technique territorial de 1ère classe.
La durée hebdomadaire d'un poste d'adjoint technique territorial de 2e classe, peut passer de 28 à 35 heures.
Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Fusion du syndicat mixte à cadre départemental d'électricité, du syndicat intercommunal d'électrification du Vistre et du syndicat intercommunal d'électrifiation de la région d'Uzès

La commission départementale de coopération intercommunale, visant à assouplir les règles de carte intercommunale, a approuvé d'une part la fusion de trois syndicats autorités organisatrices du réseau public de distribution d'électricité et d'autre part l'extension du périmètre à 4 communes urbaines.
La procédure doit se dérouler en deux temps : approbation de la fusion des syndicats puis de l'extension du périmètre ensuite.
Le conseil municipal approuve la fusion avec 3 votes contre (MM. Raffin, Martin et Mme Chabaud).

Acquisition dun bâtiment

Poursuivant sa politique d'amélioration de l'habitat, la commune souhaite se porter acquéreur d'un nouveau bien d'une superficie de 85 m². L'aménagement d'une placette avec quelques parkings est envisagé.
Le prix de vente est fixé à 74 900€. A l'issue de ces débats, l'acquisition de la propriété cadastrée section AB n°88 est adoptée à la majorité avec 3 votes contre (MM. Raffin, Martin et Mme Chabaud).

Remboursement à lentreprise Panicucci du montant de lassurance

SERVICES MUNICIPAUX

✱ HORAIRES MAIRIE :
Tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h (fermeture à 17h le vendredi)
Tél. 04 66 20 10 88 - Fax : 04 66 20 44 96
mairie@bouillargues.fr

✱ Secrétariat du maire :
Tél. 04 66 20 67 32

✱ Etat Civil :
Tél. 04 66 20 10 88

✱ Location des salles :
Horaires d'ouverture de la mairie
Tél. 04 66 20 67 48

✱ Cantine scolaire :
Du mardi au jeudi - Tél. 04 66 20 67 49

✱ Bibliothèque scolaire :
Tél. 04 66 20 81 60

✱ Service comptabilité :
Tél. 04 66 20 67 39/46

✱ Service élections :
Tél. 04 66 20 67 46

✱ Service scolaire :
(fermé le mercredi) - Tél. 04 66 20 67 48

✱ Service agricole :
Tél. 04 66 20 67 30

✱ Service emploi - Antenne Mission locale jeunes :
Fermé le mercredi après-midi. Tél./Fax : 04 66 20 69 75

✱ Service C.C.A.S :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi.
Tél. 04 66 20 67 45

✱ ALSH :
Tél. 04 66 20 16 66 ou 06 76 48 58 53

✱ Police municipale :
Tél. 04 66 20 67 38

✱ Services techniques :
Du lundi au vendredi de 7h45 à 12h et de 13h30 à 17h.
Tél. 04 66 57 61 74

✱ Eclairage public et travaux voirie :
Tél. 04 66 20 67 37

✱ Marchés publics :
Tél. 04 66 20 67 53

✱ Urbanisme :
Tél. 04 66 20 67 33 (le matin)

✱ Environnement (Nîmes-Métropole) :
Tél. 04 66 02 54 54

✱ Tri sélectif/ordures ménagères :
Ramassage des ordures ménagères les lundi, mercredi et vendredi matin. Uniquement les mercredi et vendredi pour les écarts. ramassage de la collecte sélective (bacs ou sacs jaunes). Le mardi ou le jeudi matin en fonction de la localisation de l'habitation.

✱ Eau potable
SAUR : Tél. 04 30 62 10 01

✱ Assainissement :
Tél. 04 66 20 26 46, n° VERT : 0811 900 50

✱ Conciliateur de justice :
Sur rendez-vous de 9h à 12h - Tél. 04 66 20 67 30

perçu par la commune

Lors de travaux d'étanchéité réalisés dans le préau de l'école primaire Marcel Pagnol, l'entreprise Panicucci a cassé une vitre de la grande porte d'entrée. Suite à une déclaration à son assurance, celle-ci a mandaté par erreur à la commune le montant de la réparation. Il convient aujourd'hui de lui reverser le montant de l'assurance.
Ce point du jour est adopté à l'unanimité.

Mise à jour de la délibération relative au régime indemnitaire des employés municipaux

Il s'agit de prendre en compte la nouvelle dénomination de plusieurs grades, des changements de catégorie (A, B et C) de certains agents et de la prise en compte de la filière "animation". La délibération ouvre droit à des crédits que l'autorité territoriale peut octroyer, mais ne vaut pas attribution systématique de l'ensemble des primes aux agents concernés.
Sans observation, ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Convention avec la mairie de Manduel pour lutilisation du gymnase municipal

Le club de hand-ball de Redessan-Manduel a sollicité la commune pour utiliser le gymnase municipal au cours de l'année scolaire 2012/2013.
Un projet de convention a donc été établi. Cette décision est approuvée à l'unanimité.

Rétrocession par la CANIM des versements du SITOM perçu au titre des années 2009 et 2010

La communauté d'agglomération Nîmes Métropole a pris la compétence de la collecte et du traitement des ordures ménagères le 1er janvier 2011.
Le SITOM, qui reversait chaque année une aide au coût du tri sélectif, a versé par erreur à Nîmes métropole un reliquat des années 2009 et 2010 alors que les charges avaient été supportées par la commune (26 499€ au titre de 2009 et 40 272€ au titre d'un acompte 2010). Par ailleurs, le budget transféré à Nîmes Métropole prévoyait chaque année une provision permettant d'acquérir des conteneurs supplémentaires ainsi que les pièces pour les réparer. Enfin, la redevance permettait également de couvrir une partie des dépenses relatives à l'incinération des déchets (8 000€) du balayage.
C'est donc 100 000€ "d'excédent" que la commune a transféré à Nîmes Métropole.
Ce point d'ordre du jour est adopté à la majorité, sachant que Mmes Chapon, Gros, Chabaud et MM. Illouz, Raffin, Martin refusent de participer au vote en raison du manque d'informations sur les sommes reversées par Nîmes Métropole.

Demande de subvention – extension du gymnase

Dans le cadre de son programme de travaux 2013, la commune envisage d'agrandir le gymnase par l'adjonction d'une salle qui servira aux utilisateurs.
En effet, le nouveau règlement impose aux associations la présence d'un gardien municipal qui contrôle le respect des consignes ainsi que les horaires d'ouverture et de fermeture.
Ce règlement, plus contraignant, oblige les associations, le SUN ALB notamment, à quitter le bâtiment à une heure précise.
L'extension du gymnase, avec une ouverture directe sur l'extérieur, permettrait aux utilisateurs de prolonger l'occupation sans accès à la salle de sport proprement dite. L'estimation prévue dans le dossier APS établi par l'architecte, est à 143 500€ TTC. Ces travaux pouvant être subventionnés par le conseil régional et Nîmes Métropole.
Le conseil municipal approuve à l'unanimité le plan de financement et autorise le maire à solliciter toutes les subventions correspondantes auprès des partenaires de la commune.

Admission en non valeur

La perception de Nîmes banlieue a saisi la commune en fin d'année afin de soumettre au conseil municipal une admission en non-valeur pour un reliquat de taxe locale d'équipement de 524€, non réglé par le titulaire d'un permis de

L'intégralité des procès verbaux des conseils municipaux est consultable en mairie et sur le site Internet officiel de la mairie

construire délivré en 2006. Ce point à l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Débat d'orientation budgétaire

Selon le Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal doit avoir un débat sur les orientations générales du budget dans les deux mois précédant l'examen de celui-ci.

La loi de finance prévoit une hausse de 1.8 % des bases cadastrales.

Répartition des impôts locaux :

49 % à la commune,

28.5 % à Nîmes Métropole,

22.5 % au département.

Le budget proposé pour 2013 prévoit à nouveau la mise en œuvre d'un volume important d'investissements, près de 4,5 millions d'euros, après 3,8 millions en 2012, grâce à un autofinancement important résultant de la gestion maîtrisée des dépenses des années précédentes, et complété par des subventions, des diverses dotations et l'emprunt.

- La CAF brute (Capacité d'AutoFinancement) 2013 s'élèvera à 2 142 000€.
- **Les impôts n'augmenteront pas et cela pour la 4e année consécutive.**
- L'ensemble du budget s'élève à près de 13 millions d'euros.
- Les investissements la commune s'élèveront à près de 4.5 millions d'euros après 3.8 millions en 2012.
- Les travaux engagés en 2012 se poursuivront en 2013.
- Pour le parc Blachère et le centre de loisirs, 1 752 762€ TTC restent à régler sur 2013 pour les deux bâtiments. Ces sommes seront réparties entre les restes à réaliser et les crédits nouveaux sur le budget 2013.
- Les travaux de voiries représentent à nouveau une partie importante des dépenses d'investissements : le marché à bons de commande, à hauteur de 358 000€ TTC, permet la remise en état de plusieurs voies du village. Parallèlement, comme les années précédentes, une rue complète - *la rue des Pins* - va être rénovée en profondeur, assurant une durabilité dans le temps, des revêtements et des aménagements.
- La façade de l'école maternelle, objet de la tranche conditionnelle du marché signé avec la société MFG Ravalement, pour un montant de 68 160€ TTC, sera rénovée au cours du 1er trimestre.
- L'association la Clairière aux Oisillons a demandé la construction d'un petit local de rangement. Une lettre de consultation a été adressée à trois entreprises de maçonnerie. L'entreprise Panicucci, qui a été retenue, réalisera les travaux au cours du 1er trimestre, pour un montant de 17 635€ TTC.
- Après la toiture, le lavoir municipal verra la 2e tranche des travaux réalisée en début d'année : les grilles, la construction du mur, la rénovation des piliers et des pierres, etc. Ceux-ci sont estimés à 50 000€.
- Les bâtiments sportifs feront également l'objet de travaux : la création d'une salle annexe au gymnase municipal, est estimée à 145 000€. La mise aux normes du faux plafond, demandée par la commission de sécurité depuis de nombreuses années, est estimée à 15 000€. La démolition du bâtiment de l'escrime et la rénovation de salle d'infirmerie des arènes sont également prévues cette année ; le montant est estimé à 120 000€. Pour ces travaux sur les bâtiments sportifs, un maître d'œuvre a été retenu pour un montant de 14 625€ TTC.
- Dans le cimetière, des cave-urnes ainsi qu'un nouveau colombarium vont être construits cette année. Le montant du marché est de 15 770€ TTC.
- L'installation de la vidéoprotection qui a fait l'objet d'une mutualisation avec la communauté d'agglomération, va démarrer début 2013. Le résultat des offres, en cours d'analyse, laissent entrevoir un coût de 326 000€ pour la pose de 20 caméras.
- Le résultat prévisionnel de fonctionnement de l'exercice 2012 est estimé à 1,825 million mais il convient d'attendre les pointages définitifs de la perception de Nîmes-Banlieue.

Le maire prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2013.

Bon à savoir

Les comptes-rendus intégraux des conseils muncipaux sont consultables en mairie ou sur le site officiel www.bouillargues.fr

SÉANCE DU 13 MARS 2013

Adhésion à l'association FORUM pour la formation des élus municipaux

L'association Forum dispense des formations à destination des élus et des cadres ; elles peuvent avoir lieu à l'extérieur, mais aussi dans les locaux mêmes de la mairie. Le coût de cette adhésion est de 271€ par an. Sans observation, l'adhésion à l'association FORUM est approuvée à l'unanimité.

Acquisition à titre gracieux d'une bande de terrain le long de la rue de Camargue

Dans le cadre des travaux de la rue des Pins et des rues adjacentes, il est apparu nécessaire de modifier le lieu d'implantation du transformateur EDF. Le site proposé par le maître d'œuvre se trouve le long de la rue de Camargue, adossé à la propriété de M. Fernandez qui a accepté la cession à titre gracieux en contrepartie de la réalisation de son mur de clôture. Cette décision est approuvée à l'unanimité.

Avenant n° 1 à la convention de mise en commun de la DSI de Nîmes métropole

Le nouveau calcul des participations dues par les communes adhérentes au service de la DSI (direction des systèmes d'information) fait passer la charge de la commune de Bouillargues en 2013 à 12 238€.

À l'issue des débats, l'avenant est approuvé par 20 voix pour et 6 abstentions (Mmes Gros, Chapon, Chabaud et MM. Illouz, Raffin, Martin).

Convention annuelle 2013 avec l'agence d'urbanisme

Un avenant à la convention initiale signée entre la commune et l'agence d'urbanisme et de développement des régions nîmoise et alésienne (AUDRNA) ayant pour objet de réviser la participation des communes adhérentes est approuvé à l'unanimité.

Rythmes scolaires : proposition de reporter en 2014 la mise en œuvre du décret d'application

À l'issue d'un débat, le report en 2014 de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires est approuvé par 20 voix, 4 abstentions (MM. Illouz, Raffin, Martin et Mme Chabaud) et 2 voix contre (Mmes Chapon et Gros).

Adhésion au principe de création d'une médiathèque municipale à Garons

Dans le cadre d'un projet de construction, Nîmes Métropole conditionne l'attribution de fonds de concours à la mutualisation de l'utilisation du bâtiment avec d'autres communes, dans les mêmes conditions

financières. À l'issue d'échanges, l'adhésion au principe de construction d'une médiathèque à Garons est approuvée par 17 voix pour, 3 abstentions (Mme Benoit et MM. Calvié, Seigneur), 1 voix contre (M. Illouz) et 5 refus de vote (MM. Raffin, Martin et Mmes Chabaud, Gros, Chapon).

Attribution des subventions municipales 2013

Il n'y a pas de modification par rapport aux montants attribués en 2012.

- L'escrime n'étant plus une section de l'association sportive de Bouillargues, elle bénéficie désormais de sa propre subvention, dont le montant a été déduit de la subvention à l'ASB.

Le tableau des subventions et les conventions à signer avec le SUN ALB et l'AFB sont approuvés par 24 voix pour et 2 abstentions (Mme Cheiron et M. Illouz).

- Le CCAS : le conseil municipal approuve à l'unanimité la subvention de 10 000€.
- La crèche la Clairière aux Oisillons : cette année, le fonctionnement de la crèche nécessite une subvention de 75 000€ pour permettre d'équilibrer le budget 2013. Le conseil municipal adopte à l'unanimité le versement.
- Forfait communal à l'OGEC Charles Péguy :

⇨ Forfait communal : (49 x 274€ élémentaires) + (33 x 1 224€ maternelles) = 53 818€.

⇨ Sorties scolaires : soit 20€ par élève Bouillarguais,

⇨ 150 euros est attribué au titre du fonctionnement de la BCD de l'école.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité

- École primaire Marcel Pagnol : Le conseil municipal approuve à l'unanimité le versement d'une subvention de 4000 euros,
- École maternelle : la subvention de mille euros pour les sorties scolaires de l'école maternelle Madeleine Brès est approuvée à l'unanimité.

Personnel municipal

- Mise à jour du tableau des effectifs
- Répartition des enveloppes du régime indemnitaire

Point du jour approuvé à l'unanimité.

Budget Primitif 2013 de la commune

À l'issue de ces échanges, le budget primitif est adopté par 19 voix pour et 7abstentions (MM. Illouz, Meyrueis, Raffin, Martin et Mmes Chapon, Gros, Chabaud), tel qu'arrêté aux montants suivants :

⇨ La section de Fonctionnement s'équilibre à 6 739 689.27 euros.

⇨ La section Investissement équilibrée à hauteur de 6 258 564.81 euros.

Bon à savoir

Vote des Taux de fiscalité directe locale 2013

TAUX D'IMPOSITION 2013

Taxe d'habitation (TH) : 15.40%

Taxe foncière (TF) : 25.23%

Taxe foncière non bâti (TF nb) : 56.82%

Produit fiscal prévisionnel 2013

sur TH : 1 386 135€

sur TF : 1 525 711€

sur TF nb : 46 494€

Les taux des impôts, identiques à ceux de l'année 2012, sont approuvés à l'unanimité.

Le budget total 2013 s'élève ainsi à un montant de 12 998 254.08 euros.

Budget annexe 2013 de la Résidence du Languedoc

Le conseil municipal approuve le budget annexe de la Résidence du Languedoc par 19 voix pour et 7 abstentions (MM. Illouz, Meyrueis, Raffin, Martin et Mmes Chapon, Gros, Chabaud), tel qu'arrêté aux montants suivants :

⇨ La section de Fonctionnement s'équilibre à 171 380.33 euros

⇨ La section Investissement équilibrée à hauteur de 216 694.72 euros.

Le budget total 2013 s'élève ainsi à un montant de 388 075.05 euros.

Budget Annexe 2013 Caveaux

Il ne comporte qu'une section de fonctionnement. Le conseil municipal approuve ce budget, chapitre par chapitre, par 19 voix pour et 7 abstentions (MM. Illouz, Meyrueis, Raffin, Martin et Mmes Chapon, Gros, Chabaud), tel qu'arrêté aux montants suivants :

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 24 474.19 euros.

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Un service en ligne est disponible sur mon.service-public.fr, il est destiné :

- aux citoyens français habitant en France souhaitant s'inscrire en ligne sur les listes électorales
- aux citoyens de l'Union européenne résidant en France souhaitant s'inscrire sur les listes électorales pour les élections municipales ou européennes

Il permet de demander son inscription :

- pour la première fois sur les listes électorales (Remarque : cette inscription ne concerne pas les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans, qui sont inscrits d'office, à l'exception des jeunes qui n'auraient pas été recensés)
- sur de nouvelles listes, au titre du domicile réel suite à un déménagement à l'intérieur d'une même commune ou d'un même arrondissement.
- sur de nouvelles listes en cas de changement de commune d'inscription.

L'intégralité des procès verbaux des conseils municipaux est consultable en mairie et sur le site Internet officiel de la mairie

LES FINANCES 2012-13

Le compte administratif 2012 : une gestion maîtrisée

Voté le 14 mai 2013 par le conseil municipal, le compte administratif 2012 traduit le bilan budgétaire de l'exercice et fait le point sur les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissements réellement effectuées.

Il faut en retenir essentiellement que la maîtrise des dépenses de fonctionnement a permis de dégager un virement de 2 090 000€ à la section d'investissements, permettant de réaliser 3 815 027€ de dépenses réelles d'équipement, parmi lesquelles d'importants travaux de voirie : rue de la Fontaine et rue de la Source, les travaux de la Maison des associations et du centre aéré du parc Blachère, la rénovation des bâtiments scolaires et du lavoir, la mise en place d'une signalisation urbaine, etc.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CA 2012 : 6 966 847€

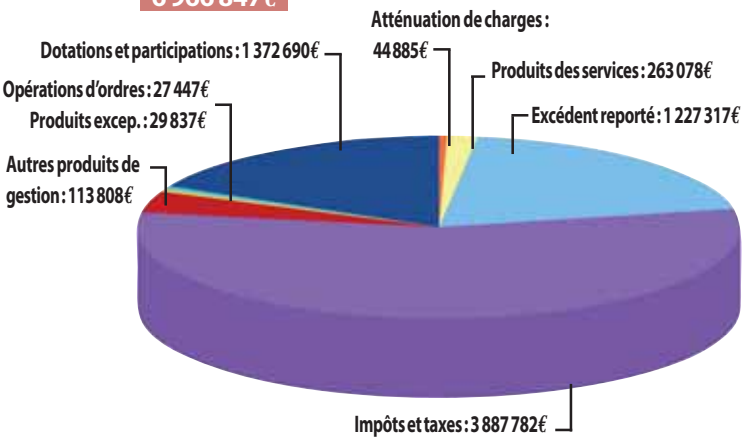

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CA 2012 : 6 085 089€

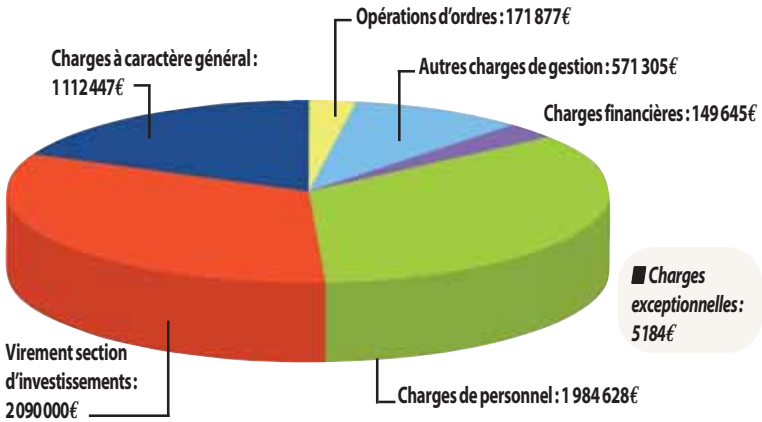

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT CA 2012 : 6 834 288€

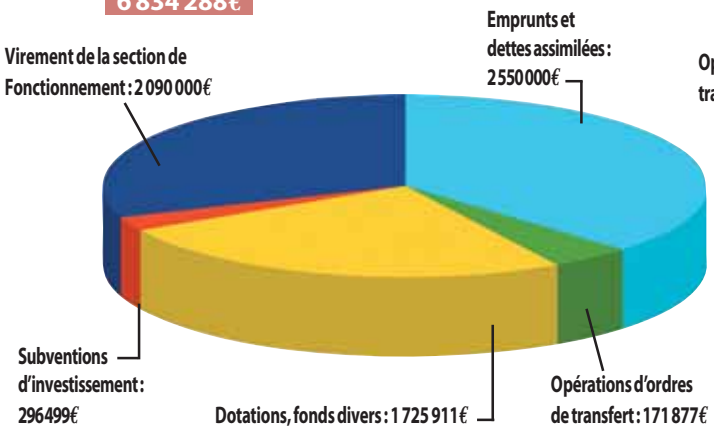

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CA 2012 : 5 864 874€

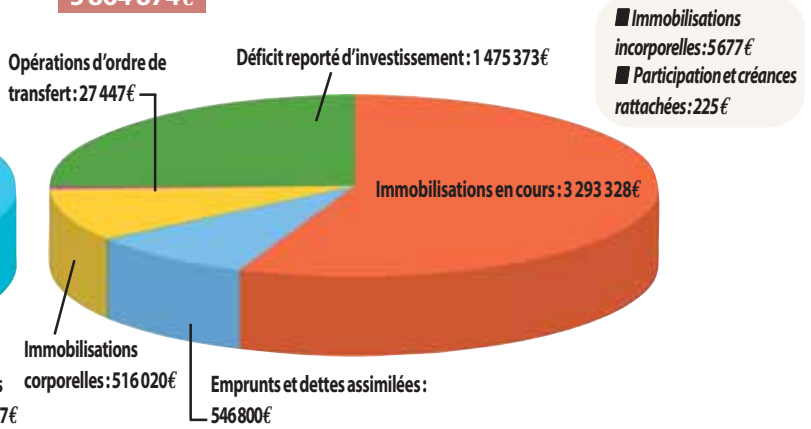

Un budget 2013 consacré à l'investissement

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT BP : 6 742 131€

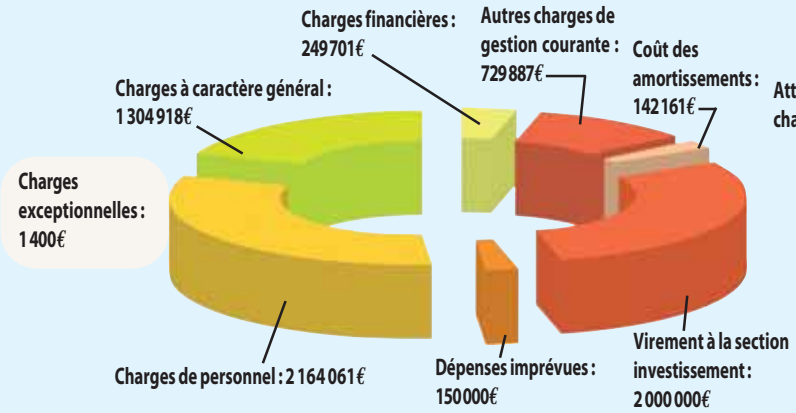

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT BP : 6 742 131€

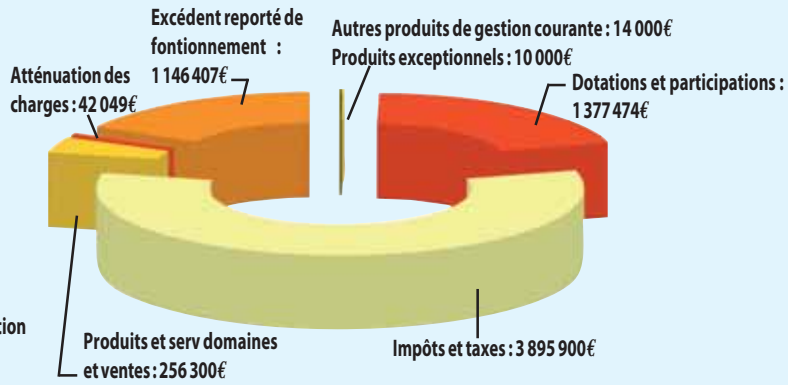

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT BP : 6 258 564€

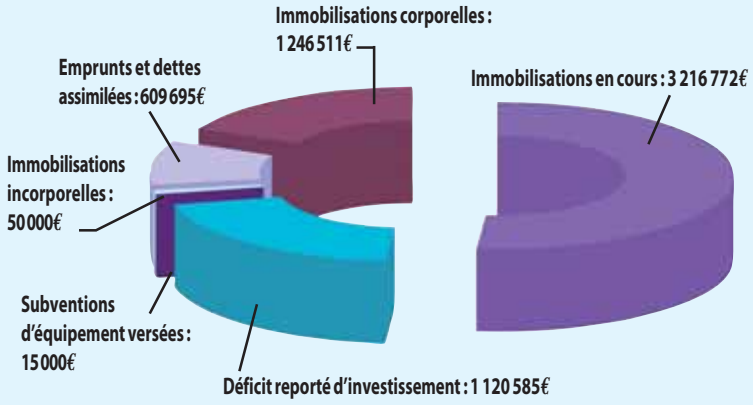

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT BP : 6 258 564€

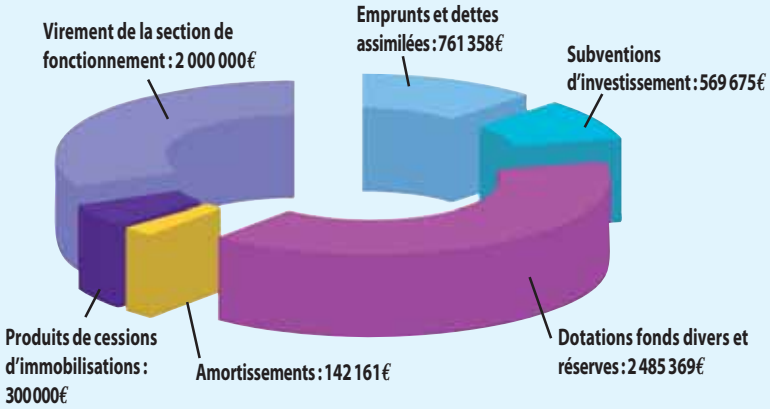

Le budget primitif 2013 s'inscrit dans la continuité du budget 2012. La maîtrise des Dépenses de Fonctionnement permet de dégager un autofinancement très important de 2 millions d'euros (cf article du Bouïarguié N°20 du mois de mars 2013). Les principales Dépenses d'Équipement programmées au profit des Bouillarguais sont les suivantes :

- Maison des Associations du parc Blachère : 1 208 395€ inscrits au budget 2013
- Centre aéré du Parc Blachère : 566 922€
- Voirie Parvis des Arènes, rue des Pins : 836 000€
- Travaux divers de voirie : 358 000€
- Vidéo protection : 326 000€
- Création d'une salle d'accueil et de réunion au gymnase : 45 000€
- Arènes : 120 000€
- Bâtiments scolaires : 101 160€
- Local crèche + Engazonnement : 60 000€
- Eclairage public : 58 000€
- Rénovation du Lavoir : 50 000€ , etc.

Le total des Dépenses programmées sur 2013 est de 4 513 283€ , un montant jamais atteint à Bouillargues (soit plus de 8,3 millions d'euros sur 2 ans).

Compte tenu du contexte préélectoral, nous resterons sur ces données factuelles. Nous laisserons aux Bouillarguaises et Bouillarguais le soin de réaliser leur propre analyse et de tirer leurs conclusions sur notre politique financière.

Par Roger Séguéla, adjoint aux finances

LES TOUT-PETITS

Quelles nouvelles de chez les oisillons ?

À LA CRÈCHE

La dernière manifestation a eu lieu le 19 mars où une bonne cinquantaine d'oisillons se sont réunis entre 14h30 et 16h30, pour fêter Carnaval 2013.

Dès le matin... remue-ménage dans le nid ! Il faut bien faire un peu de place pour accueillir dignement tout ce petit monde inscrit pour l'évènement !
Un peu inquiet par cet accueil un peu différent et par l'ambiance agitée qui régnait dans le "nid", nos oisillons se sont libérés pour s'ébattre en musique. Tiens... il y a même deux t'Choupi! Tous ont pu profiter du jardin au cours de cette magnifique journée ensoleillée et chaude où la peña est venu leur donner l'aubade. Les gros instruments de musique en cuivre ont ravi autant les yeux que les oreilles des bambins.
Après la traditionnelle photo, faite cette année devant le nouveau local construit par la municipalité, un bon goûter de carnaval avec crêpes, gaufres, beignets et friandises a comblé les papilles. L'après-midi s'est terminée par un super lancer de confettis en musique, dans la salle de psychomotricité, où les parents sont venus rechercher les héros du jour à partir de 16h30.
Félicitations et grand merci à tous, parents et Association des fêtes, de la part de l'équipe des Oisillons, pour leur contribution à l'entière réussite de cette après-midi carnaval.

Nouvelles récentes de la crèche

- **La commission d'attribution des places pour la rentrée 2013/2014 se tiendra le 15 mai au soir. Toutes les demandes ne pourront être comblées, car la liste d'attente est longue.**
- **Programmation prochaine d'une visite de l'école maternelle, ensemble, pour les enfants qui quitteront le nid en juillet.**

À L'ÉCOLE CHARLES PÉGUY

LA MUSIQUE CONTINUE À CHARLES PÉGUY

Les parents sont rentrés dans la danse le 4 mai avec la soirée "années 80" de l'APEL. Un karaoké était proposé en début de soirée, au cours duquel les candidats au succès ont fait leur vocalises. Après un repas proposé par le traiteur Blanco-negro, les enfants ont rejoint les animatrices pour des jeux et une projection de dessins animés. pendant ce temps, leurs parents se déhanchaient au rythme des chansons de DJ Did. Les festivités se sont terminées au milieu de la nuit au plus grand regret des danseurs.
L'équipe de l'APEL a prévu cette année de réinvestir les bénéfices dans de nouveau TBI (tableaux blancs interactifs) pour que toutes les classes du primaire en soient équipées. Traditionnellement, l'association des parents d'élèves de Charles Péguy a également pris en charge une partie de la classe découverte et des sorties de fin d'année. La fête de la Saint-Jean 2013 clôture une année sur le thème de la musique. Etudiée à travers les âges, les rythmes et sous toutes ses formes, les enfants ont retranscrit l'histoire de la musique à leur rythme pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Renseignements et inscriptions www.ecolecharlespeguy.fr

À L'ÉCOLE MARCEL PAGNOL

LES SCOLAIRES

Du cinéma pour les CE1

La classe de Mme Mouchon-Martorell a participé au dispositif national "École et cinéma"

Les élèves ont pu voyager dans des univers cinématographiques complètement différents, et ce, grâce à 3 films vus au Sémaphore : « Katia et le crocodile », film tchèque de 1966 plein de débordements et de vitalité, « les aventures du Prince Ahmed », 1er film d'animation de 1934 de Lott Reiniger et « Les vacances de M. Hulot », film de Jacques Tati de 1954.

Les films, à raison d'un par trimestre, ont été préparés en classe : travail sur les affiches, les pictogrammes, les titres et « prolongés » après la projection. En effet, rédactions, peintures, dessins, découpages et collages ont fleuri dans la classe. « Les aventures du Prince Ahmed » ont même permis la création d'un « spectacle d'ombres » par les élèves.

Loin des grandes salles de cinéma et des Walt Disney, les élèves ont pu comprendre et apprécier des films d'auteur plus intimistes, aborder des notions techniques et esthétiques comme le noir et blanc, les cadrages, les symboles, la bande-son, les fameuses 24 images nécessaires pour faire une seule seconde de film d'animation, etc. Ils ont pu exprimer leur sensibilité et leur esprit critique, tout en découvrant le cinéma en tant qu'ART. L'enthousiasme jamais démenti des élèves na pu qu'encourager leur maîtresse qui recommencera l'an prochain.

Chaque projection fut l'occasion dune petite aventure : trajet en bus de ville, traversée de la gare, découverte du Sémaphore, pique-nique sur l'esplanade…

UNE DIÉTÉTICIENNE À L'ÉCOLE MARCEL PAGNOL

Le mardi 16 avril, Magali Fournier, diététicienne, a passé la journée à l'école Marcel Pagnol. Elle est intervenue auprès de 3 classes du cycle 3, du CE2 au CM2. En amont, les enseignants avaient préparé sa venue en parlant de l'alimentation, des groupes et équilibres alimentaires, ces différents sujets étant au programme de science. Les classes devaient aussi choisir parmi plusieurs images, celle sur laquelle porterait un débat.

Le jour de l'intervention, Magali Fournier a présenté cette image et des questions, des idées, sont apparues. Ainsi un véritable débat s'est installé sur le repas familial, ses vertus, ses bienfaits… les langues se sont déliées…

La deuxième partie de l'intervention consistait en des travaux de groupes :

- de l'herbe au lait
- d'où viennent les plats?
- confection de menus équilibrés
- fromages de France…

Chaque groupe devait ensuite choisir un rapporteur qui expliquerait à la classe le travail réalisé.

En même temps la diététicienne, remplissait une affiche de synthèse qui restera dans la classe.

Cette intervention a intéressé les élèves qui ont bien compris les bienfaits d'une alimentation variée et équilibrée. Chacun d'eux a reçu un petit livret de recettes : "Cuisiner pour grandir".

Le cycle 2 travaille déjà sur ce thème en proposant l'activité : « petit déjeuner »…

Les petits bouillarguais vont devenir incollables en matière de santé alimentaire !

Les estivales 2013

C'est à l'occasion de cette saison estivale 2013 que les éclats de rire des enfants résonneront une dernière fois dans les mythiques locaux du "centre aéré" situé chemin des Canaux.

par Jean Rigaill
Adjoint à la Jeunesse

Le soleil s'installe enfin et avec lui débute les grandes vacances. En coulisse, notre équipe d'animation qui accueillera vos enfants pour la saison, travaille depuis plusieurs mois sur un projet d'activités.

Les animations

■ Du 8 au 12 juillet

Pour les plus jeunes, vous aurez à résoudre des enquêtes policières, des intrigues diverses et variées, de nombreux rebondissements en perspectives.

■ Du 15 au 19 juillet

Les animateurs de "Master Chef", de "Pékin express", la fureur de "The Voice" ainsi que "Incroyable Talent" seront parmi nous cette semaine. Tu es un petit marmiton, un globe-trotteur, tu aimes chanter ou tu as un talent caché, quel qu'il soit, nous t'attendons avec impatience.

■ Du 22 au 26 juillet

Ce sera la semaine du spectacle des enfants.

■ Du 29 juillet au 2 août

Le centre de Loisirs de "Bouboucity" va faire sa fête votive. Venez nombreux nous rejoindre, n'entendez-vous pas déjà la musique, les éclats de rire des copains qui s'amusent aux jeux taurins? Nous serons au rendez-vous pour perpétuer la tradition, la bonne humeur et la convivialité pour cette semaine de festivité.

■ Du 5 au 9 août

Si tu es un fanatique des jeux mythiques et que tu as passé tes soirées d'hiver avec tes parents enfermés à rigoler et à jouer aux jeux de société, alors, rejoins-nous pour de nouvelles aventures avec des jeux grandeur nature.

■ Du 12 au 14 août

Rejoins Jamie et Fred dans leurs aventures "chimystérieuses". Tu pourras aussi tenter plusieurs expériences fascinantes ainsi que résoudre des énigmes scientifiques :

"Mon premier est un champignon,
mon deuxième est souvent la plus forte carte,
mon troisième est un métal précieux,
ma quatrième coupe le bois,
les coureurs du 110 mètres sautent par-dessus mon cinquième,
...et mon tout est un magazine télévisuel français de vulgarisation scientifique."

Contacts
Mme Salmeron
06 76 97 28 44
Mme Thomas
06 76 48 58 53

■ **Du 19 au 23 août**
De grands jeux t'attendent si tu connais Blanche Neige ou la Belle au Bois Dormant, si tu es l'ami des Sept Nains ou du Prince Charmant, viens sur ton cheval blanc au secours des innocents qui t'espèrent impatiemment.

■ **Du 26 au 30 août**
L'été 2013 se terminera par un grand spectacle.

Dans un espace de vie, de rencontres, de convivialité, de découvertes, le Centre de Loisirs, au même titre que la famille et l'école, sont des acteurs éducatifs qui, à des titres divers, mais complémentaires, permettent à l'enfant et au jeune de construire sa personnalité et de devenir un acteur dans la collectivité qui l'entoure.
A toutes et tous, léquipe de direction et d'animation de l'ALSH souhaite un été ensoleillé, plein de surprises et de joie.
Bonne vacances 2013!

Acamp'ados

La structure ACAMP'ADOS pour l'été 2013 donne rendez-vous à 42 jeunes Bouillarguaises et Bouillarguais de 11 à 14 ans pour des escapades aventurières : Actions, aventures en plein air et sensations fortes sont les maitres mots pour des vacances réussies.
La NOUVEAUTÉ 2013 se déroulera du 8 au 12 juillet, une semaine combinée d'activités intenses à Méjannes-le-Clap. Journées autour de rando VTT, Via Ferrata, spéléo, tir à larc, canyoning et canoé kayak& et nuitées sous la tente à « Bouboucity ».
Du 22 au 26 juillet, retour à La Londes des Maures, rando palmée, visite de l'ile de Porquerolles, kayak, catamaran, planche à voile et activités aquatiques au cSur du Pays varois.
Enfin, du 05 au 12 août, une nouveauté à Chambon/Dolores, 8 jours pour une aventure, en pleine nature aux pieds des volcans d'Auvergne.
Alors si tu veux tamuser et partager des aventures originales, avec des grands jeux en forêt, des jeux grandeur nature, de stratégie, d'imagination et des veillées folles & Rejoins-nous, la nature t'attend.

UN MAX DE LOISIRS AVEC LE PASSEPORT ÉTÉ !

Le Passeport Eté 2013 pour les 13-23 ans est disponible en mairie pour permettre aux jeunes bouillarguais d'optimiser leurs vacances dété en leur faisant découvrir un large éventail d'activités culturelles et sportives qu'ils pourront gérer en toute autonomie.

Contacts
Mme Rallo
04 66 20 67 46

CSC

Pour tous renseignements
Tél. 04 66 58 21 29
Permanences téléphoniques et au siège de l'association au 2 rue Michel à Bouillargues mardi et jeudi de 17h à 19h et mercredi et vendredi de 10h à 12h
Attention : permanences en juillet et août, seulement le mardi de 17 à 19 heures
Email : csc1000@sfr.fr

Le Comité SocioCulturel

La Bourse aux vêtements nouvelle manière

Nouvelle formule ce printemps, pour l'organisation de la Bourse aux vêtements, du 12 au 15 avril dernier. Examen de passage réussi pour la modification (et la simplification) des conditions d'inscription, de dépose et de retrait des vêtements : les personnes qui veulent vendre s'inscrivent par téléphone et remplissent elles-mêmes leur liste.
Vêtements pour adultes et enfants, puériculture, sacs, ceintures, chaussures…les acheteurs n'ont pas eu de mal à trouver leur bonheur. 130 déposants ont apporté 3100 articles, dont un tiers a été vendu. Les 10% prélevés sur les ventes seront offerts, comme d'habitude, à une cause ou à des personnes qui en ont besoin.
Rendez-vous à la Bourse d'automne/hiver, courant octobre 2013.

La sortie annuelle du Comité Socio-Culturel

Le 7 mai dernier, les 48 participants de la traditionnelle sortie du CSC ont pu découvrir cette année, très agréablement et efficacement guidés par Sylvie Pagnard (Association "Culture en liberté"), le musée Marcel Pagnol à Aubagne et les calanques de Cassis, admirées en bateau pour une grande partie du groupe, sur la terre ferme pour les autres. Les visiteurs ont eu la chance de bénéficier dans l'après-midi d'un temps bien agréable pour cette belle balade. A suivre…

MARELLES 2013 (32e PANORAMA) FAIT LE TOUR DU MONDE

"*Comptine des cinq continents*", "*en Chine*", "*l'igloo*", *les "Walindos des îles Walins"*, "*le marché africain*"… Voici quelques-uns des titres à faire rêver de l'exposition réalisée par six classes de l'école Charles Péguy, quatre classes de l'école maternelle Madeleine Brès, sept classes de l'école primaire Marcel Pagnol, l'atelier de travaux manuels du CSC et le centre aéré de Bouillargues, sur le thème "les Peuples".
Comme toujours, imagination, poésie et humour dans ces travaux de qualité, proposés par les enfants et leurs enseignants. La Chine a inspiré plusieurs classes ; l'une d'entre elles a même transcrit tous ses prénoms en idéogrammes. Un coup de chapeau à la lauréate dont la création a été retenue pour l'affichette de cette manifestation, élève d'une des classes d'arts plastiques du collège qui s'associe toujours à cette manifestation.
Un grand merci aux jeunes qui ont lu le poème de Paul Fort. Et un grand merci à tous les partenaires de cette manifestation pour leurs dotations en coupes, livres, places pour les courses taurines, bons pour une boisson à la fête de la musique, ballon de foot…

Passage des compagnons d'Emmaüs

Reprise le mercredi **25 septembre 2013.**
En juillet et août, téléphoner au **04 90 49 79 76.**
Attention, **ne pas confondre** retrait des objets encombrants dont vous voulez vous débarrasser (pour cela il faut joindre la mairie de Bouillargues) et **dons** aux compagnons d'Emmaüs qui viennent les retirer à votre domicile !

Les 50 ans du CSC

Les président(e)s ouvrent la soirée

Le 19 avril dernier : une belle fête, où toutes les générations se sont retrouvées avec du Théâtre d'improvisation chapeautée par les Escambarlous de Bouillargues, des rires, des danses, des chants et ambiance... avec la peña de Saint-Gilles !

Nos jeunes talents

La peña de Saint-Gilles

Une ambiance terrible!

Par Françoise Lacassagne,
adjointe à la culture

LE CHOIX DE CETTE NOUVELLE SAISON SOUS LA Costière Attitude

La pluralité des arts à l'honneur…

Depuis 3 ans nous déclinons nos festivités évènements de l'été ; opéra (voir Bouïarguié n° 20), Festival de Cinéma, nos Fêtes traditionnelles, le salon du livre, des concerts. Des nouveautés pour le Festival de cinéma, il démarrera par un spectacle musical à la Bergerie pour fêter le Ciné-club, des projections thématiques traditionnelles, une avant-première contemporaine et à la demande générale : un film grand public. Une programmation un peu plus éclectique et moins élitiste.

Prix des places : de 8 à 10 euros
gratuit pour les enfants de moins de 12 nas

OpérA

Opéra le 29 juin

Nous accueillons une production de l'opéra junior qui est un concept original fondé en 1990 par Vladimir Kajoukharov et dirigé par Jérôme Pillement depuis 2009.

Cinéma et spectacle musical du samedi 4 juillet

Le festivAl de Cinéma

GRATUIT
à la Bergerie

Ciné filles

Ce spectacle gratuit genre comédie musicale sera proposé et ouvert à tous les Bouillarguais.

Les Artistes

Michèle Lého : Chanteuse, musicienne (guitare harmonica), auteur compositeur interprète, c'est une véritable femme orchestre!

Marie-Hélène Courtin : Chanteuse et musicienne (accordéon, piano, guitare); auteur, compositeur et interprète; comédienne.

Synopsis:

C'est la dernière soirée d'un cinéma de quartier. Il va fermer pour laisser place à un… fast food! Plutôt que de se lamenter, Josette et Monique, les deux femmes de ménage, décident de faire la fête avant de se dire adieu.

Dans l'arrière-salle, elles égrènent leurs souvenirs - bien-sûr cinématographiques - jouent des musiques de film, chantent… Elles organisent même un "quiz musical", rivalisant d'érudition… car, quoique femmes de ménage, elles sont éminemment cinéphiles… Ciné Filles, c'est un spectacle de théâtre où la chanson et la musique tiennent une grande place.Les dialogues font mouche. On rit beaucoup. Le public participe au quiz, fredonne les chansons… ces chansons inoubliables sur lesquelles tant de gens ont ri, pleuré, dansé… Le public, cinéphile ou pas, y trouve son bonheur. Au programme: chansons et musiques de films, bien sûr, mais aussi anecdotes de tournage et répliques célèbres…

Fête du ciné club

Le 4 juillet pour les 2 ans du ciné-club Jacques de Baroncelli qui a lieu un jeudi par mois à la Bergerie : projection, débat avec l'animateur, un vrai moment pour les cinéphiles, suivi d'un buffet convivial improvisé, fait bénévolement à tour de rôle par les adhérents. Un authentique instant d'échange et de partage.

femmeS de Camargue

Soirée du vendredi 5 juillet à la Bergerie

Femmes de Camargue réalisé par Claude Timon-Gagnaire. Prod. Aladin.Co-prod. France 3 Méditerranée. Cospi Vidéo Production Partenaires : Conseil Général, Parc Régional de Camargue, CNC, Procirep Montage Henri de Latour, Nathalie Kertchef-Jourdan, Paul Serge Maria Images Gérard Dumour, Christian Ayesten, François Série. Son Patrick Lantermino Ass. Réal.Pascal Nadal, Sandra Fauvet. Durée 52 mn, Beta SP. Int.

Projection à la Bergerie du film documentaire "Femmes de Camargue" en présence du réalisateur et de certaines protagonistes du film qui nous feront découvrir ces femmes qui font la Camargue d'aujourd'hui. À l'issue de la projection, un débat sera animé par Bernard Bastide, nous échangerons ainsi nos sentiments sur cette terre qui nous tient à cœur autour du verre de l'amitié.

Prix des places : 5 euros
billetterie sur place

Sujet : En contrepoint de l'œuvre photographique noir et blanc des années 1900 de Carle Naudot du Musée camarguais, sept femmes *(Denise Puget dite "Poupette" Genevève Cau dite "Vivi", Antoinette Moulin, Christiane Hemery, Charlotte Yonnet, Laure Vadon, Nathalie Hecker)* d'âges et de conditions sociales différentes, évoquent leur enfance et leurs aspirations. Ce film porte également un regard économique et écologique sur le terroir camarguais à travers le parcours professionnel de ces femmes.

"Voici le portrait sur les femmes de Camargue absolument remarquable. Denise, Charlotte, Laure, Geneviève mènent leurs vies de femmes au boulot, bien dans leur terre, dans leurs activités typiquement camarguaises et pas pour autant des pseudo-mâles. Claude-Timon Gaignaire a réalisé autour d'elle et de leur environnement, un documentaire d'une intelligence et d'une esthétique admirable".
Extrait de revue de presse (Claude Moreau-Shirbon).

Soirée du Samedi 6 juillet 22h aux arènes

Le samedi 6 juillet projections de courts métrages en première partie, dont un en avant-première tourné cet hiver à Montfrin avec Françoise Fabian. Deuxième partie : un long métrage grand public, une comédie contemporaine "Le prénom" avec Patrick Bruel.

1ére partie : les courts métrages

La Grande Pastorale

de René Clément (1942), documentaire de 25 min.
Sujet : Les paysans de Camargue, des vallées alpestres et de Camargue pratiquent la transhumance et restent très attachés à leur tradition. Ils célèbrent des rites chrétiens, comme celui des Saintes-Maries, mais pratiquent aussi de nombreux rituels d'origine païenne, dont la ronde du feu de la Saint-Jean et les monts-joie.

Toro de nuit

de Philippe Archer (1995) film d'animation, 6 min. (sous réserve)
Sujet : À la lueur de la lune, un jeune torero quitte son village endormi pour aller combattre clandestinement le toro.

Aurore

Film de Marie Balmelle : Sujet : De nos jours, un homme vit seul dans son château. Obsédé par "Aurore", le personne d'un film, il se laisse hanter par ses rencontres imaginaires avec l'actrice Françoise Fabian qui interprétait le rôle "d'Aurore" (sous réserve)

2e partie "Le prénom"

avec Patrick Bruel

Prix des places : 5 euros
billetterie sur place

Synopsis

Vincent, la quarantaine triomphante, va être père pour la première fois. Invité à dîner chez Élisabeth et Pierre, sa sœur et son beau-frère, il y retrouve Claude, un ami d'enfance. En attendant l'arrivée d'Anna, sa jeune épouse éternellement en retard, on le presse de questions sur sa future paternité dans la bonne humeur générale... Mais quand on demande à Vincent s'il a déjà choisi un prénom pour l'enfant à naître, sa réponse plonge la famille dans le chaos.

ARTS ET SPECTACLES

Concert du dimanche 14 juillet

Les Fines Bouches

GRATUIT
à la Bergerie

Le spectacle

Prenez quatre voix aux parfums différents, ajoutez-y de fines harmonies agrémentées d'accords épicés, un soupçon de fantaisie et d'humour, puis juste ce qu'il faut de mise en scène, et vous obtiendrez la recette idéale pour un spectacle hors normes qui vous surprendra...
Porté par une insatiable curiosité, ce quatuor vocal s'amuse à mélanger les genres : jazz, chants du monde, chansons, pop, renaissance... pour nous dire le plaisir de chanter tout simplement et le partager.

La Compagnie

Les Fines Bouches - Quatuor vocal avec des morceaux de jazz dedans! Les Fines Bouches ont été programmées au Télémac Théâtre à Nîmes, au Théâtre Carré Rondelet à Montpellier, au Festival d'Avignon, au festival Y'a d'la voix à Lasalle, au musée Chabaud à Graveson, au domaine d'Escarvaillac à Montfavet...
Site : www.myspace.com/lesfinesbouches

Les Artistes

Laure Donnat
Françoise Bouillard
Pascal Schaefer
Thibault Jullien

Ouverture de la billetterie à partir du 15 mai
Réservation en mairie au 04 66 20 67 46
Prix des places : 8, 10 ou 12€.

LE SALON DU LIVRE

Lire en Costière

Le 28 et 29 septembre

Le salon du livre "Lire en Costière" restera encore une fois sur le thème de la romanité. Cette année : la vie quotidienne, la maison, à la Bergerie. Participation de nombreux auteurs, une conférence le samedi à la Bergerie, expositions de maquettes et ateliers interactifs pour les enfants : vie quotidienne de la femme et l'enfant romain, vêtements et textiles de l'antiquité, école de gladiateurs, jeux-concours... Le salon se déroulera sur 2 jours, entrée libre et gratuite à toutes les activités. Le programme est en cours d'élaboration, il sera distribué par flyer notamment au forum des associations en septembre, sur le site, par voie de presse et dans les écoles.

Par Françoise Lacassagne, adjointe à la culture

LES ARTISTES LOCAUX

NOS BOUILLARGUAIS ONT DU TALENT...

Thierry Sainte Catherine : un passionné au service de la scène musicale

Le talent des techniques scéniques

La musique et l'amour des musiciens l'animent. Thierry est un vrai Bouillarguais. Il y est né, y a fait toute sa scolarité, maternelle, primaire, collège et bien sûr lycée à Nîmes.
Une passion dans sa vie d'adolescent : la musique, il en fera son métier. Jeune homme il faisait de l'animation sur Bouillargues et les environs (fêtes, mariages, promo, DJ au café des Arts, etc.).
Il démarre sa vie professionnelle en 1998 chez "Auday Musique" à Nîmes, maison incontournable dans le monde de la musique.
Pour commencer, il s'occupe de la vente d'instruments et des locations, ce qui l'a amené à une collaboration technique avec certains clients qui avaient des groupes de musique.
Parallèlement, ici, à Bouillargues il monte dans le garage de ses parents un studio de musique, de répétitions et d'enregistrements.
Son avenir se profile, une envie de continuer dans la technique.
Il fonde sa propre société, montage de toutes les techniques scéniques, sonorisation, éclairage, régie technique et générale.
Esound sonorisation existe depuis 2003. Depuis 10 ans il travaille sur plusieurs festivals, jazz à Lunel, des concerts aux arènes de Nîmes, au pont du Gard, avec l'agglo pour le jazz... Il intervient sur d'autres manifestations régionales et prestigieuses et travaille toujours en collaboration sur certains évènements avec son ancien patron "Auday". Cela fait 3 ans qu'il fait le Back Line pour l'opéra à Bouillargues. "Carmina Burana" dans le parc municipal, "Carmen" dans les arènes et cette année toujours dans les arènes "le Tour du Monde en 80 jours" avec l'opéra Junior de Montpellier. Thierry fournit une prestation clef en main : montage, son et lumière. C'est un jeune homme sérieux, calme, toujours souriant qui défend toujours l'intérêt du client, notamment à Bouillargues où il est fier de participer culturellement à la vie de son village. Il est aussi régisseur de groupes de musique et actuellement du groupe Osemako. A la rentrée ils seront en résidence à Paloma pour préparer un concert à Paris. Il est apprécié de tous!
Contact :thierry.esoudsonorisation@orange.fr

La vidéoprotection arrive à Bouillargues

C'est le 21 septembre 2010 que le conseil municipal a donné un accord de principe sur la mise en place d'un système de vidéoprotection sur le territoire de la commune de Bouillargues. Cette décision faisait suite à l'élaboration du diagnostic établi par la gendarmerie nationale.

Pourquoi un système de vidéo protection ?

Chacun a sa propre opinion sur cette évolution de nos sociétés. Un mal, un bien ? Le fait est que là où les caméras sont implantées, les phénomènes de petites délinquances diminuent et nombre de délits sont en partie résolus grâce aux images prises par ces caméras.

Les détracteurs disent que la délinquance ne disparaît pas, mais qu'elle se déplace. Ainsi, la ville de Nîmes est devenue une des villes en pointe en matière de vidéo protection.

Une centaine de caméras actuellement installées et 200 prévues d'ici la fin de l'année ! Conséquence logique : la petite délinquance régresse à Nîmes et… augmente dans les communes périphériques.

Face à ce constat, la municipalité ne pouvait rester inactive. Bien que la sécurité publique soit une mission régalienne de l'État, le développement de la vidéo-protection relève de l'initiative municipale et peut constituer une aide précieuse pour les gendarmes en charge des missions de sécurité.

Comme les communes alentours, Bouillargues a décidé de se doter d'un système de vidéoprojection.

L'agrément préfectoral a été obtenu le 6 décembre 2012.

Qu'entend-on par vidéo protection ?

La vidéoprotection est trop souvent assimilée à une atteinte à la vie privée. Pourtant lorsque l'on se promène à Nîmes, personne ne semble se plaindre de cette observation silencieuse, bien au contraire !

Beaucoup d'habitants se sentent rassurés par la présence discrète des caméras. En réalité, il n'y a que les vrais délinquants pour ne pas apprécier l'implantation de ces nouveaux dispositifs.

En tout état de cause, lorsqu'une caméra est implantée sur un site, des dispositifs de brouillage électronique permanents sont appliqués afin de garantir aux riverains une parfaite intimité.

On peut continuer à garder les volets ouverts et organiser des soirées sur sa terrasse sans être espionné par qui que ce soit ! Aucun espace privé n'est filmé.

Qui pourra visionner les images ?

Compte tenu des contraintes financières, il était impossible que les services municipaux assurent cette mission.

Par convention de mutualisation approuvée en conseil municipal le 17 novembre 2011, la commune de Bouillargues a donc adhéré au service de la D.S.I. (direction des services d'information) de Nîmes Métropole. Ainsi, le visionnage de ses caméras sera assuré par le centre interurbain de vidéoprojection de la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole.

Les opérateurs sont des professionnels, spécialistes du visionnage et entraînés à détecter tout comportement suspect.Tenus au strict respect du secret professionnel, ils sont les garants de la confidentialité des informations.

Le projet ?

C'est une vingtaine de caméras qui vont être installées sur des sites stratégiques afin de protéger les bâtiments publics, les bâtiments scolaires, les locaux sportifs, ainsi que les commerces. Les entrées et sorties de la ville seront également surveillées ; les communes voisines de Bouillargues ayant la même démarche, une grande partie du réseau routier de Nîmes métropole sera ainsi couvert.

Le coût s'élève à 326 000€ TTC; le projet est subventionné à hauteur de 50% : 33 % par l'État d'une part et 17 % par la communauté d'agglomération d'autre part.

Les travaux devraient démarrer au cours du 2e semestre 2013 et s'échelonner sur toute l'année 2013.

VIGILANCE

La police municipale se modernise et s'équipe du PV électronique

Mais le PV électronique : comment ça marche ?

Le procès-verbal électronique (PVE) remplace désormais les traditionnels papillons. À quoi les automobilistes doivent-ils s'attendre? Les contraventions sont désormais dressées électroniquement sur des appareils à peine plus gros qu'un téléphone. Afin d'informer le contrevenant pour un stationnement illicite, l'agent de police glissera une notice de couleur verte sous l'essuie-glace. Il est toutefois à noter que son absence n'invalidera pas la procédure pour autant. Inutile également de dérober la notice sur un autre véhicule ou de garder un exemplaire : le système centralisé de Rennes fera le tri parmi les contraventions en doublette. De retour au poste, les agents verbalisateurs transfèrent automatiquement les données numérisées au Centre national de traitement à Rennes. Comme pour les radars automatiques, ce dernier interroge le Système d'immatriculation des véhicules (SIV) pour retrouver le nom et l'adresse des propriétaires, et se charge d'envoyer, dans les cinq jours, les avis de contravention correspondants directement à leur domicile ou à celui des contrevenants quand ils ont été interpellés. Sont concernées toutes les contraventions des quatre premières classes relevant de la procédure de l'amende forfaitaire, soit la plupart des infractions routières : les excès de vitesse, la ceinture non attachée, les stops et autres priorités, le téléphone portable au volant, le clignotant oublié... Et surtout le stationnement irrégulier qui représente un gros problème sur Bouillargues notamment en zone bleue. Les usagers gardent toutefois la possibilité de contester une contravention, dès la réception du courrier, auprès du Ministère public.

LUTTER CONTRE LE BRUIT

Avec le retour des beaux jours, de nombreux bouillarguais profitent du cadre de vie de notre beau village pour effectuer des travaux en extérieur. À ce titre, et pour préserver notre qualité de vie, des règles de base doivent être respectées pour le bien de tous.

Sont par exemple interdits sur le territoire de la commune:

- l'usage des appareils électroménagers bruyants entre 22h et 7h;
- l'usage d'appareils producteurs de sons perceptibles depuis les logements des voisins;
- les troubles de voisinage liés à la gêne sonore des animaux domestiques.

Par ailleurs, les travaux de bricolage et de jardinage sont limités aux horaires suivants:

- de 8h30 à 19h30 les jours ouvrés;
- de 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis;
- de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

Les bruits relatifs à des chantiers de travaux publics ou privés sont eux limités aux jours ouvrables de 7h à 20h et strictement interdits toute la journée des dimanches et jours fériés. Il n'est possible de déroger à ces règles qu'en cas d'autorisation obtenue en mairie.

Nos artisans ont du talent

Clément Laurent, le nouvel apprenti plombier de Gravelaine, a reçu une médaille d'Or du Concours National "Un des Meilleurs Apprentis de France" et du trophée de l'apprentissage le 6 mars 2013 au Sénat à Paris.

PLOMBERIE

Clément Laurent et son maître d'apprentissage Patrick Gravelaine

Clément Laurent est le nouvel apprenti plombier de Gravelaine, il est né le 3 juillet 1995 et est domicilié à Reims.

En contrat d'apprentissage depuis octobre 2010 au sein de l'entreprise Gravelaine plomberie à Bouillargues, maître d'apprentissage Patrick Gravelaine (artisan plombier chauffagiste).

En formation à l'association Ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France, il a eu un BEP Installations sanitaires et thermiques en 2012, il prépare le Baccalauréat Professionnel TISEC (Technicien Installateur des Systèmes Énergiques et Climatiques) et a participé au Concours national "Un des Meilleurs Apprentis de France" et fut sélectionné en 2012 pour les 3 phases départementales (Hérault), régionales (Marseille) et nationales (Paris). Il a reçu une médaille d'Or du Concours National "Un des Meilleurs Apprentis de France" et du trophée de l'apprentissage le 6 mars 2013 au Sénat (Paris).

Gravelaine plomberie
8 rue des Troènes
à Bouillargues
Tél. 04 66 20 29 86
ou 06 22 77 57 36

LE CONCOURS NATIONAL DES MEILLEURS APPRENTIS DE FRANCE

Ce concours a pour ambition de transmettre aux jeunes une culture artistique et technique, afin d'assurer la pérennité de savoir-faire irremplaçable et de les doter de moyens incontestables de réussite. Créé en 1985 au niveau départemental, puis régional et enfin national depuis l'an 2000, ce concours connaît une croissance assez exceptionnelle sur l'ensemble du territoire national. Il réunit chaque année 5000 candidats de niveau CAP, BEP, et Bac Pro 3 ans, provenant d'établissements publics ou privés, apprentis en CFA ou chez des maîtres d'apprentissage. Il est organisé par la Société des Meilleurs Ouvriers de France sous l'égide du Sénat, du Ministère de l'Éducation Nationale, du Secrétariat d'Etat auprès du ministre du Travail de l'emploi et de la Formation Professionnelle, chargé de la Formation Professionnelle et de l'apprentissage, du Secrétariat d'État auprès de la Ministre de l'Economie des Finances et de l'Industrie, chargé du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme.

100 ANS !

CENTENAIRE

Il fait bon vivre à Bouillargues et on y vit longtemps…

Pâquerette Fauque vient de fêter ses 100 printemps. Elle est née le 7 avril 1913. Lundi 8 avril, Madame Fauque très élégante, a soufflé ses 100 bougies à la maison de retraite en compagnie de sa famille, des résidents, de Marie-Pierre Tronc et Monique Batte (qui représentaient monsieur le maire).
Son neveu, Monsieur Dumazer a retracé une vie de femme combative dans l'adversité. Marie-Pierre Tronc a rappelé tous les évènements, les découvertes et les progrès du siècle que notre centenaire a traversés.
À sa retraite, elle s'est installée à Nîmes où elle était très active.
En 2000, elle a intégré la maison de retraite de Bouillargues pour se rapprocher de ses neveux.
Un somptueux gâteau à étages (préparé par le pâtissier du lieu) surmonté d'une bougie et accompagné d'un vin pétillant, a régalé toutes les papilles.
Pâquerette a reçu deux très beaux bouquets offerts par la municipalité et la maison de retraite.
Longue vie à Pâquerette Fauque et à l'année prochaine.

En bref pour les nouveaux arrivants

Faites-vous connaître en mairie auprès du secrétariat au 04 66 20 67 32 afin de vous inviter et d'organiser votre accueil au début du mois de septembre pour la journée du forum des associations.

Éviter des PV :
Zone bleue les disques de stationnement gratuits sont à disposition en mairie au service de l'urbanisme.

Les DUC (document unique communal) doivent être ramenés en mairie à l'accueil avant la rentrée scolaire.

TOURISME

LE SITE DU PONT DU GARD

Demandez votre carte d'abonnement gratuite pour l'accès au site du Pont du Gard

Cette carte vous donne un accès illimité (jusqu'à 5 personnes par visite) au Pont du Gard et à ses espaces culturels (musée, ludothèque, cinéma, expositions et Mémoires de Garrigue) pendant toute l'année. Bénéficiez en plus de 20% de réduction sur les spectacles, concerts et animations payantes (se renseigner à l'accueil du site).

Comment obtenir votre carte ?
Vous présenter à l'accueil de votre mairie avec :
- un justificatif de domicile (votre carte grise ou numéro d'immatriculation)

Cette carte est à usage strictement privé.
Renseignements grand public au 04 66 37 50 99
Renseignements professionnels au 04 66 37 51 10
Site internet du Pont du Gard : www.pontdugard.fr

L'ÉTAT CIVIL

au 4 juin 2013

NAISSANCES :

- **CHONG TOUA Alex, né le 27.02.2013**
- **PORTAL Romane, née le 28.02.2013**
- **HORN Alexis, né le 06.03.2013**
- **JELLOUL Ylies, né le 18.03.2013**
- **PELAMOURGUES Kaïs, né le 25.03.2013**
- **MORISSEAU CHAUVET Léo, né le 12.04.2013**
- **ANGOSTO Lucia, née le 28.04.2013**
- **DA MOTA Kamille, née le 02.05.2013**
- **THAO Alyssa, née le 03.05.2013**
- **KOTEUREU Elise, née le 16.05.2013**
- **CHARPY Roxane, née le 20.05.2013**
- **BAUDUIN Alice, née le 20.05.2013**
- **PARIS Lily, née le 19.05.2013**
- **VANG Lewis, né 22.05.2013**
- **FERNANDEZ-GIMENEZ Martin, né le 24.05.2013**
- **SOVRAN Hugo, né le 26.05.2013**

MARIAGES :

- **PONSONNAILLES Jérémy et BELMONTE Marie, le 20.04.2013**

DÉCÈS :

- **DESCHAMPS Mireille épouse DAYRE, le 05.03.2013**
- **SANCHEZ Y CABRERA Juan, le 23.03.2013**
- **TESTAI Marguerite veuve POTAVIN, le 21.04.2013**
- **MACIA Thomas, le 22.04.2013**
- **SILVERIO Franco, le 22.04.2013**
- **BONICEL André, le 28.04.2013**
- **ROSA Emélie veuve MOTTIN, le 30.04.2013**
- **DE JESUS LOPES Maria épouse PEREIRA DA CUNHA, le 08.05.2013**
- **AROCA Pierrette veuve LOPEZ, le 08.05.2013**
- **MAURY Juliette veuve LUGAGNE, le 27.05.2013**
- **BOBILLOT Michèle épouse ROBERT, le 28.05.2013**
- **ROBERT Bernadette, le 31.05.2013**
- **BOBO Germaine, le 03.06.2013**

PHARMACIES

JUILLET 2013

Dimanche 7 juillet : Pharmacie Barbusse et Roche à Aramon
Dimanche 14 juillet : Pharmacie Barbikian et Li-Hannigsberg
Dimanche 21 juillet : Pharmacie Forichon et Petit à Bellegarde
Dimanche 28 juillet : Pharmacie Roger Visserot à Fourques

AOUT 2013

Dimanche 4 août : Pharmacie Guiraud et Lafitte à Manduel
Dimanche 11 août : Pharmacie Julien à Bezouce
Jeudi 15 août : Pharmacie Lafitte à Bouillargues
Dimanche 18 août : Pharmacie Lesage à Vers
Dimanche 25 août : Pharmacie Loubert à Jonquieres

SEPTEMBRE 2013

Dimanche 1er septembre : Pharmacie Malaval et Piputto à Marguerittes
Dimanche 8 septembre : Pharmacie Marty Ludger à Manduel
Dimanche 15 septembre : Pharmacie Maurel à Bouillargues
Dimanche 22 septembre : Pharmacie Peyras à Marguerittes
Dimanche 29 septembre : Pharmacie Forichon et Petit à Bellegarde

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

VOUS ETES SEUL OU FATIGUÉ, FAITES VOUS LIVRER VOS REPAS

Depuis de nombreuses années la mairie de Bouillargues a mis en place un service de portage de repas à domicile pour les personnes retraitées. Ces repas sont livrés par un employé de mairie. Nous avons demandé à notre société de restauration de confectionner des repas de cuisine familiale (pot au feu, tripes, lasagnes, etc.).
Chaque mois, une commission étudie les menus pour le mois d'après, avec le suivi d'une diététicienne.
Les menus se composent d'une entrée avec des crudités ou de la charcuterie, un plat de résistance accompagné de légumes ou féculents, un fromage, un dessert (fruits, laitage, ou pâtisserie).
Le tout pour un prix de 5.50€ par repas.
Durant cet été, lorsqu'il fait chaud vous pourriez essayer, ainsi vous n'auriez pas de cuisine à faire. Pour les inscriptions, veuillez téléphoner au 04 66 20 67 45.

A NOTER : l'adresse email pour le Bouiarguié
loubouiarguie@orange.fr

Que faire en cas de canicule ?

9 petits conseils

Ces recommandations sont valables pour nos aînés, les personnes handicapées et les enfants en bas âge.

■ Évitez de sortir aux heures les plus chaudes (11h à 21h).

■ Restez dans les pièces les plus fraîches

■ Fermez les volets toute la journée, aérez les pièces de votre habitation pour préserver la fraicheur tôt le matin ou la nuit.

■ Utilisez un ventilateur, un climeur ou une climatisation (réglez alors votre système de rafraichissement 5°c en dessous de la température ambiante)

■ Si vous devez sortir, portez un chapeau, des vêtements amples et légers

■ Buvez régulièrement tout au long de la journée (un petit verre toutes les heures), en évitant les boissons glacées. Pensez à diversifier les apports hydriques sur la journée : du thé ou du café frais (sauf contre-indications), du sirop dilué dans de l'eau, des sorbets, préférables aux glaces, car plus riches en eau, des jus de fruits

■ Manger des repas rafraîchissants et légers : des soupes froides, des compotes de fruits, des fruits et des légumes riches en eau comme la pastèque, le melon, les fraises, les pêches, les tomates, les courgettes et les concombres; des yaourts (un yaourt hydrate aussi bien qu'un verre d'eau), du fromage blanc.

Buvez et alimentez-vous bien, même si vous n'en ressentez pas le besoin.

■ Humidifiez votre corps, douchez-vous ou prenez des bains régulièrement, sans trop vous sécher.

■ Donnez régulièrement de vos nouvelles à votre entourage et n'hésitez pas à solliciter de l'aide en cas de besoin.

En cas de difficultés vous pouvez contacter la mairie au 04 66 20 10 88 ou au 04 66 20 67 45

UNE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES A VOTRE DISPOSITION

Monsieur le Maire, Maurice Gaillard avait à cœur de monter une équipe qui serait à la disposition des Bouillarguais en cas de canicule ou grand froid. Cette équipe est composée d'élus et de bénévoles.

En janvier 2012, création de la réserve communale de sécurité civile qui est venue renforcer l'équipe déjà en place. En octobre 2012, Marie-Pierre Tronc, aidée par Monique Batte, Maia Chahabian, Martine Garnier, Roger Goncalvez et Jean-Paul Fossey, ont envoyé 790 questionnaires à tous les Bouillarguais de 65 ans et plus. 356 questionnaires ont été retournés en mairie, ainsi le registre communal pour le plan canicule ou grand froid a été remis à jour pour l'année 2013.

Dès le mois de juin 2013, le plan canicule sera réactivé afin d'être opérationnel en cas de besoin.

Marie-Pierre Tronc
Adjointe aux affaires sociales

La nacioun gardiano à Bouillargues

Le dimanche 17 mars 2013, pour la 1ère fois, Bouillargues accueillait la Nacioun Gardiano pour son "acampado" assemblée générale annuelle.

Odile Legoeuil Dupuis, reine du félibrige et présidente de la Respelido

Cette réception avait été souhaitée par Monsieur Marc Dupuis dès son élection en 2008.

La journée étant dédiée aux personnalités félibréennes de Bouillargues, la journée a débuté par un hommage sur les tombes de Mme Yolande Coste et M. André Dupuis par une délégation de la Nacioun Gardiano.

Devant la tombe de Yolande Coste, en présence de ses enfants Pierre et Marie, Odile Legoeuil Dupuis, reine du félibrige de 1990 à 1997 et actuelle présidente du groupe folklorique "la Respelido" lui a rendu hommage "*Reino Vioulando, vous restez pour nous un symbole de la fidélité à la tradition dans sa plus noble signification. Nous tâcherons de ne jamais vous décevoir et de maintenir le bon chemin.*"

Puis l'assistance s'est déplacée au tombeau de la famille Dupuis où le capitaine actuel Guy Chaptal a retracé le capitanat d'André Dupuis et salué la mémoire de son fils Marc trop tôt disparu "*Que de fois je suis venu au 23 de la Grand Rue. Le capitaine assis à son bureau parlait de la vie, des manifestations, des rapports financiers, et moi, j'écoutais les bons conseils et*

enseignements qu'il me donnait. Et vous, Marc Dupuis, que les bouillarguais avaient élu à la fonction suprême de conse, vous étiez un homme d'action et digne, amoureux du terroir et de la tradition."

C'est en chœur que les participants ont entonné la "Cansun gardiano" de Joseph d'Arbaud.

Monsieur Maurice Gaillard, Maire de Bouillargues a ensuite invité le capitaine Guy Chaptal dans la salle de l'école maternelle pour l'Assemblée générale où s'était rassemblé beaucoup de monde du félibrige, de bouvine et de tradition et en présence du "Capoulié" M. Jacques Moutet, de la majorale Claudette Occeli, assessour de Provence, de Marie Noëlle Dupuis, sendi du Languedoc Roussillon, d'Odile Legoeuil Dupuis, reine du félibrige, ainsi que de la reine d'Arles et ses demoiselles d'honneur.

Au terme de cette réunion, l'apéritif fut offert par la municipalité et toute la famille de la Nacioun Gardiano s'est ensuite retrouvée à la Bergerie pour partager la "taulejado" suivie par la traditionnelle « félibrée». Après le chant de la Coupo Santo, les participants sont repartis satisfaits d'avoir passé une agréable journée, malgré la pluie persistante, en remerciant l'accueil chaleureux qui leur a été réservé en se disant "à l'an que ven à Rognonas".

Parallèlement à cette acampado, une exposition, au 1er étage de la Bergerie, a été préparée et proposée par le groupe de maintenance "La respelido" avec le soutien de la municipalité, sur le thème "Bouillargues terroir félibréen".

Cette exposition présentait un hommage à quatre figures bouillarguaises :

- Le marquis Folco de Baroncelli (il a passé son enfance au château de Belle Coste)
- Yolande Coste, reine du Félibrige de 1941 à 1948
- André Dupuis, majoral du Félibrige et Capitaine de la Nacioun Gardiano
- Odile Legoeuil Dupuis, reine du Félibrige de 1990 à 1997.

Cette exposition a vu le jour grâce aux photos, articles de presse, témoignages, correspondances rassemblés (notamment entre Yolande Coste et le Marquis).

Monique Cheiron
Adjointe aux associations et festivités
Secrétaire de la Respelido

L'hommage sur les tombes de Mme Yolande Coste et MM. André et Marc Dupuis par une délégation de la Nacioun Gardiano

La famille de la Nacioun Gardiano s'est retrouvée à la Bergerie pour partager la "taulejado"

Le maire, Maurice Gaillard et son épouse

La reine d'Arles et le capitani de la Nacioun gardiano

Miletto MARBRERIE
Plans de cuisine et de salle de bains
Réalisation d'éviers en pierre sur mesure
Monuments funéraires
Tél 04 66 20 33 83
Fax 04 66 20 44 70
Usine et bureau : 306 rue de la Paix 30230 Bouillargues
email : contact@miletto-marbrerie.com

Sarl Ets CHAPON/DAUMAS
. CHAUFFAGE
. CLIMATISATION
. PLOMBERIE
. SANITAIRES
. ZINGUERIE
QUALIBAT
9 rue des Arènes
30230 BOUILLARGUES
Tél. 04 66 20 27 63
Portable : 06 80 23 50 23
E-mail : chapon.daumas@cegetel.net

DJDID ANIMATIONS
Disco-Mobile & Karaoké
Mariages, anniversaires
Une animation personnalisée, pour tout budget
Tél. 06 67 55 66 34
Email : dj-did2@orange.fr

Pizza Di Roma
Pizza à l'italienne
Le soir uniquement
Mardi au Dimanche
de 17h30 à 22h
750 chemin des Aiguillons
30230 BOUILLARGUES
www.pizza-di-roma.com 06 58 65 98 71

Patrick GRAVELAINE
Solaire
Plomberie / Zinguerie
Energies renouvelables
Rénovation salle de bains
Chauffage / Plancher chauffant
8 rue des Troënes
30230 BOUILLARGUES
04 66 20 29 86

GENERALI
Solutions d'assurances
Pierre et François LEJEUNE
ASSURANCES ET PLACEMENTS
Professionnels et particuliers (auto, santé, retraite, habitation...)
38, rue Cité Foulc, BP 20012 - 30023 Nîmes cédex 1
Tél. 04 66 29 44 26 - fax : 04 66 84 47 17, Tél. Bouillargues : 04 66 20 07 41
Email : nimesarenes@agence.generali.fr

Bruno Boulouis
Maçonnerie générale
Tous travaux de maçonnerie, neuf, rénovation, façade, carrelage
3, rue Massiac
30230 Bouillargues
Tél. 04 66 20 35 36
Port. 06 87 22 15 02

MJ CRÉATION
SALON DE COIFFURE
FÉMININ MASCULIN JUNIOR
TÉL. 04 66 20 76 38
1 BIS, RUE DE LA RÉPUBLIQUE - 30230 BOUILLARGUES

AVIS À LA POPULATION

Pour votre sécurité et votre confort, des mesures ont été prises pour éviter les accidents : fermeture des parcours, avertissements sonores (sono, pétards), passage d'un véhicule sonorisé en amont et en aval des manifestations, présence de la police et des vigiles.

Concernant les manifestations taurines et équestres de rue qui sont les plus dangereuses :

■ La population est invitée à respecter toutes les consignes de sécurité et à rester dans les zones protégées.

■ Les enfants doivent être accompagnés, surveillés et gardés par un adulte dans les zones protégées.

Le risque zéro n'existe pas, en conséquence, une équipe de quatre secouristes spécialisés assureront les secours de toutes les manifestations de rue.

Pendant la durée de la fête, pour des raisons de sécurité, certaines routes seront interdites à la circulation. Des laissez-passer sont à votre disposition en mairie. Nous vous remercions de votre compréhension. Malgré tous les moyens mis en oeuvre, votre prudence sera votre meilleure garantie de sécurité. L'Association des Fêtes de Bouillargues, organisatrice de la Fête votive ne répondra pas des accidents. Bonne fête !

Programme fête votive

Jeudi 1er août

◗15h : Concours de pétanques : Triplette mêlée 600€ (licence obligatoire) et "Challenge bienvenu" + coupes et trophées (inscriptions Boulodrome)

◗19h : Bandido Manade Labourayre (Grand rue, rue de la République)

◗19h30 : Apéritif dans le parc municipal

◗21h : Concours de Chant, animation assurée par Gilles Cartier de Magic Event 2560€ de Prix. Participation de 20 artistes amateurs, deux catégories (interprète et auteur compositeur). Spectacle du duo comique Gachu et Nervé durant la délibération du jury

Tous les soirs au café des Arts à 00h00 Messe sévillane sur écran géant par DJ Fred. Restauration midi et soir

Vendredi 2 août

◗12h : Abrivado manade Martini (Grand rue, Rue de la République)

◗15h : Concours de pétanques-doublette mêlée 80€ (inscriptions au boulodrome)

◗16h45 : Aux arènes André Dupuis , Course de Ligue : "Trophée les Espoirs de Camargue" : manade Plo-Thibaud-Espelly Blanc (Raseteurs assurés)

◗19h : Abrivado menée par des chevaux de trait suivi d'une bandido manade Martini (route de Nîmes, rue de la République)

◗19h30 : Apéritif dansant avec Cocktail de nuit

Durant toute la fête, restauration salle de la Bergerie : entrée, plat, fromage, dessert, vin et café. L'Arts des Choix : 06 20 66 78 10

◗21h45 : Aux arènes, André Dupuis, Taureaux Piscine avec petit veau, manade des Chanoines

◗22h30 : Grand Bal avec l'orchestre Cocktail de nuit

Samedi 3 août

◗9h30 : Déjeuner offert à la population par l'A.F.B au domaine des Sources de la Marine (Bellegarde), animé par la BANDA "Los Borrachos" avec la participation de Chez Zette "le Potager"

◗11h : Départ de l'arrivée à l'ancienne par l'association Coutumes et Traditions, avec attelages et vélo rétro (tenue à l'ancienne exigée) suivi de l'abrivado à l'ancienne - manade Albert Chapelle, départ domaine de la Marine, chemin du Mas de Rozier, chemin du Mas de Beaud, rue de la Fontaine, rue de la République, Grand Rue, rue de la République, Grand Rue, route de Nîmes, rue des Maçons, arènes. ATTENTION ! Les véhicules motorisés sont INTERDITS

◗12h : Arrivée de l'Abrivado. Présentation du défilé suivi d'une vachette dans les arènes

◗12h30 : Apéritif dans le parc animé par la Banda "Los Borrachos"

◗13h : Repas à la Bergerie assuré par L'Arts des Choix sur réservation jusqu'au jeudi 1er août (voir menu sur affiche individuelle)

◗15h : Concours de pétanques Doublette Montée 80€ (Inscription au boulodrome)

◗16h45 : Aux arènes André Dupuis, course de Taureaux emboulés de l'École Taurine - Trophée de la Cave coopérative : manade Joncas La Salierene. Après la course, Bandido à l'ancienne manade Albert Chapelle, (départ des arènes, rue des Maçons, route de Nîmes, rue de la République, Grand Rue, route de Rodilhan).

◗19h30 : Apéritif musical avec l'orchestre "Les Méditerranéens"

◗21h30 : Aux Arènes André Dupuis, Taureaux piscine avec petits veaux, manade du Joncas

◗22h30 : Grand bal avec l'orchestre "Les Méditerranéens"

Dimanche 4 août :

◗9h30 : Déjeuner offert par l'A.F.B à la buvette du parc animé par la banda "Los Borrachos"

◗10h30 : défilé des Arlésiennes du groupe La Respélido et des Gardians Bouillarguais (départ : place de la Madone jusqu'à l'Église et retour au parc de la mairie avec Monsieur le curé)

◗10h45 : À la Maison de retraite. Apéritif musical animé par la banda "Los Borrachos"

◗11h : Messe en Provençale en Lengo Nostro, dans le parc municipal, animée par une chorale et les Tambourinaires de Jonquières Saint Vincent.

◗12h : Roussataïo, lâcher de juments manade des Chanoines (parc municipal, place de la Madone,Grand Rue, rue Michel, rue de la République, parc municipal)

◗12h30 : Apéritif offert par la Mairie dans le parc municipal animé par la banda "Los Borrachos"

◗15h : Concours de pétanques Triplettes mixtes 100€ (inscription au Boulodrome)

◗15h-17h : Animation enfant offerte - promenade à poney dans le parc municipal.

◗16h30 : À la maison de retraite - thé chantant offert aux résidents.

◗16h45 : Aux arènes André Dupuis, 29€ Trophée "Souvenir André Batte" : course du trophée de l'Avenir offerte par la municipalité avec Quolibet (Plo), Farfelu (Lautier), Camus (L'Argentiére), Calada (Chapelle), Tango (Didelot), Noi (Les Chanoines)-Raseteurs : Bouharguane-Ruiz-Ibarra-Maurel-Zini-Pinter. Après la course, Festival d'abrivado offert par le Café des Arts, le Cellier des Vestiges Romain et le Club Taurin la Cléda avec les manades Le Rousty, Thibaud, Arlentenco (route de Nîmes, rue de la République, rue de la Poste,Grand Rue,rue de la Fontaine, rue de la Pompe,Grand Rue , route de Nîmes)

◗19h30 : Apéritif dansant avec l'orchestre Jean Riboul

◗21h45 : Aux arènes André Dupuis - taureaux piscine avec petit veau, manade du Rousty

◗22h30 : Grand Bal avec l'orchestre Jean Riboul

Lundi 5 août

◗10h : Déjeuner offert à la population à la Fontaine par les commerçants de Bouillargues.

◗11h45 : Abrivado à l'ancienne, manade Labourayre. Départ rue de la Fontaine, rue de la République, Grand Rue, route de Nîmes, rue des Maçons, arénes. ATTENTION ! Les véhicules motorisés sont INTERDITS

◗12h : Arrivée de l'abrivado suivie d'une vachette aux arènes

◗15h : Concours de pétanques-doublette mêlée 80 € (inscription au boulodrome)

◗16h45 : Aux arènes André Dupuis - course des Anciens (manade de la Clastre)

◗19h : Bandido suivi d'un lâcher de 40 taureaux manade Albert Chapelle (arènes, rue des Maçons, route de Nîmes, rue de la République, puit de l'Olivier)

◗19h30 : Aperitif dansant au parc municipal animé par la Compagnie française du Soleil

◗21h45 : Aux arènes André Dupuis - taureaux piscine avec petits veaux, manade les Alpilles

◗22h30 : Grand Show avec la Compagnie française du Soleil

FÊTE FORAINE PLACE DE L'EUROPE.

Tous les spectacles de rue sont organisés par l'A.F.B.

Tous les spectacles aux arènes sont organisés par le Club Taurin la Cléda et la municipalité.

LE FUNÉRARIUM de BOUILLARGUES

LA SOCIÉTÉ GALLOUEDEC
EST À VOTRE ÉCOUTE DEPUIS 1980
NÎMES
BEAUCAIRE
BOUILLARGUES
SAINT-GILLES
TARASCON
VAUVERT

FUNÉRARIUM
924, CHEMIN DES AIGUILLONS
30230 BOUILLARGUES
(À PROXIMITÉ DE LA GENDARMERIE)

À VOTRE SERVICE 24h/24 ET 7J/7
AU 04 66 20 49 22

GROUPE GALLOUEDEC
INHUMATION - POMPES FUNÈBRES
INCINÉRATION - CHAMBRES FUNÉRAIRES

N° Vert 0 800 77 62 39
Appel gratuit d'un poste fixe

FREDDY DONADILLE
Artisan plombier chauffagiste
30 ans d'expérience, de la qualité et du sérieux à votre service
Dépannage et entretien chaudière fioul et gaz, ramonage cheminées, plomberie, sanitaire, agencement cuisine et salle de bain, zinguerie, etc.
VENTE - INSTALLATION - MAINTENANCE
30230 BOUILLARGUES
TÉL. 04 66 20 33 84 OU 06 80 68 50 83

Groupama
Toujours là pour moi.
ASSURANCE AUTO
HABITATION SANTÉ
BANQUE-ASSURANCE VIE
25 Grand'rue 30230 Bouillargues
Tél.04 66 20 44 93

Boucherie - Charcuterie - Traiteur
DUBOIS Père et Fils,
HEURES D'OUVERTURE
Du Mardi au Samedi
de 7 h. 00 à 13 h. 00 et 16 h. 00 à 20 h.00
Dimanche 8 h. 00 à 13 h. 0
9, Rue de la République
30230 BOUILLARGUES
04 66 20 07 57
e-mail : provence.boucherie@wanadoo.fr

menuiserie Henri SALCE
ARTISAN MENUISIER
installé dans votre village depuis 1984
✱FABRICATION TRADITIONNELLE SUR MESURE
✱RÉNOVATION – AGENCEMENT
portes, fenêtres, volets, meubles, parquet, escalier, etc
fourniture PVC
22 rue de la Fontaine 30230 BOUILLARGUES
Tél. 04 66 20 45 69 ou 04 66 26 98 11

LCP
Installation - Entretien - Dépannage
www.lcp30230.fr
04 66 74 13 28
CLIMATISATION
POMPE À CHALEUR
THERMODYNAMIQUE

Ambulances Bouillargues
Cevennes Assistance
04 66 200 307
Zone des 4 vents
974 chemin des manades
30230 Bouillargues
24h/24 et 7j/7
Toutes distances

Mireille Coiffure
Féminin
Masculin
Junior
30, Grand'Rue
30230 Bouillargues
Tél. 04 66 20 11 69
HORAIRES
Du mardi au jeudi : 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h30
Fermé le mercredi
Vendredi et samedi : de 8h30 à 18h30 NON STOP

ENTREPRISE BELINHA
Maçonnerie générale
Gros oeuvre, façade, toiture, isolation, carrelage, faïence, clôture
Neuf
Rénovation
Devis gratuit
2, impasse de Vauvert, 30230 BOUILLARGUES
Tél/fax : 04 66 20 62 34 - Port : 06 61 70 83 01

Didier MARQUIS PEINTURE
Bâtiment intérieur extérieur
Décor artisan
Peinture essuyée, murs d'autrefois, chaux, stuc, papier peint, projection gouttelette, rénovation de façade, placo, etc...
Port : 06 12 66 71 59 - Tél. 04 66 62 19 01

AGENDA TRIMESTRIEL

Juillet

- 2 juillet : EFS don du sang au rez-de-chaussée de la Bergerie de 14h à 19h30.
- 4 juillet : Fête du ciné-club et spectacle musical gratuit ciné-filles à 21h30 à la Bergerie
- 5 juillet : ouverture du Festival de cinéma RDC Bergerie à 21h30 projection du film "Femmes de Camargue"
- 6 juillet : Projection aux arènes à 22h
  - 1er partie : "Pastorale" et toro de nuit
  - 2ème partie : "Le Prénom" avec Patrick Bruel
- 11 juillet : Concert du centre aéré "The Bozie's" à 20h
- 13 et 14 juillet : Concert gratuit à la Bergerie à 21h30 "Les Fines Bouches"

Août

- **Du 1er au 5août : Fête votive (voir détails page 33)**

Septembre

- 7 septembre : Forum des associations
  - Récompenses des sportifs
  - Accueil des nouveaux arrivants
- 19 septembre : Ciné-club Jacques de Baroncelli "Lola Montes" à 20h30 au rez-de-chaussée de la Bergerie
- du 20 au 22 septembre : Fête des vendanges (voir les programmes de l'AFB et Club taurin) - http://www.ctlacledabouillargues.com/
  Pour l'AFB voir le site de Bouillargues
- du 28 au 29 septembre : Salon du livre "Lire en Costière" à la Bergerie entrée libre (le 28 conférence dans l'après-midi Bergerie 1er étage, le 29 le salon sera ouvert de 10h à 18h)

sarl GARAGE PRADE

CARROSSERIE - MECANIQUE - CLIMATISATION
TOUTES MARQUES - DEPANNAGE - 7/7
VENTES Véhicules Neufs et Occasions

AGENT
Tel.04 66 20 38 48
Fax.04 66 20 55 27
PEUGEOT

Règlement toutes assurances

RN 113 - ZI Les Bosquets
Rue de Garons - BOUILLARGUES

Esprit ZEN

Esthétique à domicile
06.50.88.98.44

Épilation - soin du visage et corps
onglerie

Sur rendez-vous
du lundi au vendredi de 9h à 18h
et le samedi de 9h à 18h

Garage VERA & fils

Mécanique générale
Toutes marques
Vente VN-VO

4 chemin de Saint Estève
30128 GARONS

Tél. 04 66 70 09 70

GARAGE ARQUIZAN

RENAULT
Agent Renault

VENTE VÉHICULES
NEUFS ET OCCASIONS
RÉPARATION TOUTES MARQUES

Tél.04 66 20 38 02 201 rue de la Paix-30230 Bouillargues

Une nouvelle vie pour vos meubles de cuisine !
Rénovés par votre artisan

Peinture essuyée, Patine à l'ancienne, Stuc,
Enduits rustiques, Rénovation meubles cuisine,
Relooking, Papier peint, Façade.

PM Pascal MERCIER
ARTISAN PEINTRE

8, impasse de l'Aigoual
30230 BOUILLARGUES
Tél / Fax : 04 66 20 43 17
www.pascalmercierdeco.com

ETS SANCHEZ

DÉPANNAGE TV
INSTALLATION
antenne et
réception satellite

ALARME

vente
électroménager
TV

12, rue Michel - 30230 BOUILLARGUES-Tél. 04 66 20 57 99

Institut cybelle

44 Grand rue
30230 Bouillargues
04 66 20 17 73
Soin du visage et du corps, extensions de cils à cils, onglerie, épilations, PBA (Prycho-Bio-acupressure)
de 9h à 19h sur rendez-vous du mardi au samedi matin

Cellier des Vestiges Romains

30230 Bouillargues
AOC Costières de Nîmes vin de pays d'Oc
V in de pays du Gard

Cellier des Vestiges Romains

Horaires d'ouverture du caveau
- Le lundi de 14h à 18h30
- Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
- Le samedi de 8h à 12h

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération

www.celliervestigesromains.com - celvestrom@aol.com - Tél. 04 66 20 14 79

Pépinières
Tél 04 66 38 11 16

ARBORAMA

Chemin des Canaux 30132 CAISSARGUES

LA 16e RENCONTRE BIENNALE

Notre “temps fort” a eu lieu à la salle des fêtes de Milhaud.

Accueillis par Denise Tuquet, adjointe de Milhaud et par Inca Moitry présidente de l’Icapar, les accompagnateurs des résidents des Maisons de retraite de Bouillargues et de Milhaud, les adhérents des différents clubs et les amis se sont installés dans une salle fleurie par “Gamm vert”.
Près de 200 convives étaient réunis pour un après-midi animé par le groupe Holzer Typique avec chants et danses 1960 appréciés par de très nombreux danseurs.
Un copieux goûter servi par des sympathiques amies, ont permis à tous de vivre un instant calme et savoureux !
Joëlle Murré, conseillère générale, les Maires ou leurs représentants et M. Coste saluèrent l’assistance, félicitant l’ICAPAR et les municipalités d’organiser de telles initiatives.
Des remises de bouquets clôturèrent l’après-midi récréative, dans une ambiance enjouée.

par Marie-Pierre Tronc
(secrétaire suppléante de l’ICAPAR)
Anne-Marie Vincent
(secrétaire de l’ICAPAR)
et Inca Moitry (présidente de l’ICAPAR)

L’ICAPAR toujours dans la continuité

Après l’AG du 28 janvier 2013 qui s’était tenue à Milhaud, les membres du bureau ont été reconduits, le bilan financier approuvé,le bilan moral évoquant le précédent exercice, en présence de Joëlle Murré Conseillère générale du Canton de la Vistrenque, M.le maire Jean-Michel Avellaneda, de Denise Tuquet, Danièle Comte-Bouvet, Monique Cheiron, Marie-Pierre Tronc, Liliane Fraigneau, Jacqueline Chapeyron adjointes, ainsi que Pauline Rancel, Suzette Nicolas, Ange-marie Zanon, Guy Guirado présidents des Clubs des Aînés .
Nous tenons à tous les remercier pour l’aide apportée au bon fonctionnement de l’Icapar, aussi bien financière que logistique.

LE TOURNOI DE TAROT

La section de tarot de Bouillargues avait organisé Le **11° tournoi de tarot** avec la participation du club de Rodilhan à la salle de la Bergerie à Bouillargues.
44 joueurs passionnés étaient réunis pour “disputer” un tournoi dans la bonne humeur et la convivialité. Paulette Teissier et Guy Porlan, responsables de ces sections et la présidente ont accueilli Mmes Cheiron et Tronc, adjointes de Bouillargues, Mme Tuquet, adjointe de Milhaud accompagnée par 3 conseillères municipales, Mme Comte-Bouvet, conseillère de Rodilhan, Mme Chapeyron, adjointe de Garons et M. Bécamel maire de Caissargues. Ainsi les 5 villages du canton de la Vistrenque étaient représentés, Joëlle Murré conseillère générale était excusée. La coupe du conseil général fût remise par M.Bécamel à Antoinette, notre doyenne de Milhaud, qui obtînt la suprême récompense. Guy Porlan reçu des mains de Monique Cheiron la Coupe de la municipalité de Bouillargues, en 2e prix. Six corbeilles garnies (autofinancées par les joueurs) et six bouteilles offertes par le Cellier des Vestiges romains récompensèrent les gagnants suivants. C’est dans une ambiance bon enfant et cordiale que le verre de l’Amitié fut levé (apéritif offert par la municipalité de Bouillargues).

Le club des joyeux Retraités

Les diverses activités de l'association

L'agenda prévu en fin d'année 2012 a été suivi intégralement. En début d'année, le club a donc effectué sa sortie à Courry en liaison avec le club de Bellegarde.

L'agenda

♦ 14 mars : 10 adhérentes du club ont participé à la sortie de Fitou organisée par le club de Bellegarde.

♦ Le 23 mars : tous les adhérents se sont retrouvés au club pour partager le repas de Pâques durant lequel deux musiciens et chanteurs nous ont régalés de leur répertoire avant le loto hebdomadaire.

♦ Jeudi 16 mai : démonstration le matin pour le « bien être » par un de nos partenaires sociaux suivie d'un repas et d'un loto.

♦ Mercredi 12 juin : journée à Sète avec croisière en mer et visite du mont Saint Clair.

♦ Mercredi 19 juin : fête de la Fédération des Aînés ruraux à Marguerittes.

♦ Jeudi 27 juin : apéritif pour la section loto clôturant la saison (reprise des activités de cette section le 4 septembre)

♦ Mercredi 3 juillet : apéritif pour les sections « jeux de société, belote et tarot ».

La cérémonie du souvenir de la déportation

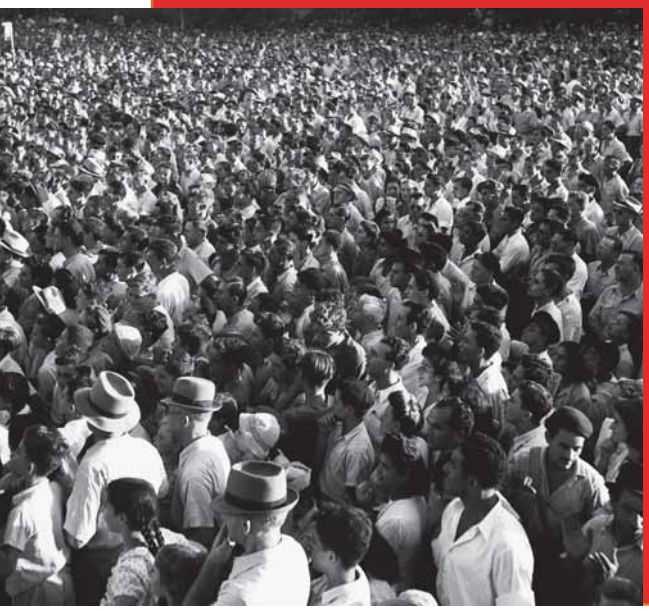

Comme chaque année la cérémonie de la déportation a lieu le dernier dimanche du mois d'avril.

Cette année, elle s'est déroulée dimanche 28 avril 2013 devant le monument aux morts de la commune. Hélas très peu de monde a répondu à cette invitation, et c'est bien dommage. Les drapeaux des associations d'anciens combattants (UF et FNACA) étaient présents.

Le président des anciens combattants de l'Union Fédérale a lu le message rédigé conjointement par les associations des anciens déportés et internés.

Monsieur le Maire, accompagné de Monsieur Rigaill, adjoint, a déposé la gerbe de la municipalité, la minute de silence suivie de la Marseillaise fut observée par l'assistance.

Le discours de monsieur le maire, relatant les atrocités subies par nos anciens, a clôturé cette cérémonie et a remercié les présents de s'être déplacés malgré un temps plutôt maussade pour la saison.

Le Président Claude Abad

Le 68e anniversaire de la victoire du

8 MAI 1945

MARDI 8 MAI 1945

LA LIBERTÉ

QUOTIDIEN INDÉPENDANT D'INFORMATION DU SUD-EST

La capitulation de l'Allemagne a été signée hier à Reims

La fin des hostilités sera officiellement annoncée aujourd'hui

Des dépêches de Londres, transmises par l'A. F. P. déclarent, d'après l'Agence Reuter :

Les Alliés annoncent officiellement la capitulation sans conditions de l'Allemagne. C'est à Reims, dans une école où est installé le Quartier Général du Général Eisenhower que la signature a eu lieu.

Les signataires alliés étaient le général Walter Bedel Smith, chef d'Etat-Major du général Eisenhower pour le commandement suprême interallié, le général Ivan Susloparoff pour la Russie, et le général François Sevez pour la France. Du côté allemand, le général Gestor Jodt, nouveau chef d'Etat-Major de la Wehrmacht, a signé.

D'autre part, un correspondant de la radio canadienne précise que cet acte historique a eu lieu à 2 h. 41.

Le communiqué annonçant officiellement la fin des hostilités en Europe est attendu pour demain après-midi.

Proclamation AUJOURD'HUI

Photo Liberté.

A la fin de l'après-midi, un joyeux monôme d'étudiants anime quelques instants la foule, rue de la République.

JE ME SOUVIENS DE L'AUTRE...

Cette année, le 68e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 a revêtu une prestation toute particulière, en effet, le 503e Régiment de Transport de Garons avait détaché, à cette occasion, un piquet d'honneur et le véhicule portant le nom de notre village, geste très apprécié par la population.

Après les lectures des messages de circonstances : l'ordre du jour n°9 lu par M. Folcher (FNACA), le message de l'Union française des anciens combattants et victimes de guerre par Monsieur Abad, président de l'Union Fédérale ; le message du 8 mai 1945 du ministre délégué, chargé des anciens combattants par Madame Marie-Pierre Tronc, Adjointe au maire. Le président de l'UF, aidé par la jeune Ornella fille de Noël Seigneur, conseiller municipal, a procédé à l'appel des morts 39-45.

Devant nos quatre drapeaux (UF, FNACA, UNP et Assor de la Vistrenque), Monsieur le Maire et son 1er adjoint Denis Calvié ont déposé la gerbe de la municipalité, MM. Guillol et Pelloux celle des anciens combattants de notre commune. Dans un très grand recueillement, la minute de silence suivie de la Marseillaise fut observée par l'assistance.

M. Gaillard clôtura cette cérémonie par un discours dans lequel il résuma en quelques phrases les durs combats subis par nos forces et le déclenchement de la Résistance de ceux qui ne voulurent pas capituler sans combattre; il rappela, aussi, notre devoir de mémoire et invita la jeunesse à se souvenir de ces atrocités qui marquèrent à jamais le peuple français.

Après avoir salué nos drapeaux, en compagnie du Commandant Beauvais, représentant le Colonel Santoni, il remercia le piquet d'honneur pour sa très grande tenue, puis il invita les participants à partager le verre de l'amitié à la Bergerie.

Le Président Claude Abad

L'ESCRIME POUR QUEL PUBLIC ?

Les fidèles lecteurs savent que Bouillargues a la chance d'avoir un club d'escrime très actif. Mais savez-vous que vous pouvez pratiquer ce sport quel que soit votre âge et que votre club propose des activités pour tous.

Un sport pour tous

Dès trois ans, les enfants acquièrent équilibre, coordination et habileté tout en jouant et en apprenant à respecter des règles. Rien de tel pour grandir harmonieusement.

L'énergie des adolescents sera canalisée dans des pratiques sportives plus tournées vers la compétition. Alliant des qualités physiques, mentales, techniques et tactiques, ce sport favorise la concentration, la maîtrise de soi et l'esprit d'initiative et de décision.

Toutes les infos sur notre site www.asbouillargues-escrime.com. Des renseignements en direct par mail asbescrime30@hotmail.fr ou par téléphone 06 32 72 50 29

Les amoureux d'histoire pourront se tourner vers l'escrime artistique, une nouvelle activité du club depuis un an. Dans une ambiance détendue et conviviale, vous pourrez saluer Louis XIV dans les règles de l'art ou affronter les mousquetaires comme au cinéma.

Dès la rentrée de septembre, un créneau 9-12 ans sera ouvert pour la pratique de cette discipline artistique.

L'escrime handisport est en plein essor et le club a permis à des mal voyants et non-voyants de pratiquer cette activité physique au sein du groupe adulte loisir et de participer à une compétition sur Alès. Avec la nouvelle salle, qui doit voir le jour, l'accès pour les personnes en fauteuil sera facilité. Quelque soit votre handicap n'hésitez pas à venir rencontrer notre cadre formé pour votre accueil.

Un sport à valeur ajoutée

Héritier d'une tradition millénaire, l'escrime est un sport où l'on salue son adversaire avant de l'affronter en duel et cela change tout. Il s'agit bien sûr d'une discipline complète idéale pour l'entretien musculaire, mais au-delà d'une simple activité physique, c'est aussi une école de vie qui enseigne le respect d'autrui et la maîtrise de soi.

Vos enfants souhaitent découvrir l'escrime, des séances d'essais sont programmées :

Les mercredis 4, 11 et 18 septembre entre 9h30 et 11h30.

Le hand se labéllise…

Pour la qualité de son investissement dans l'apprentissage, l'école de hand a reçu un label argent décerné par la fédération française de handball.

Une année 2012/2013 va se terminer fin juin pour les handballeuses du SUN A.L Bouillargues. Avec un grand nombre de licenciées (250 joueuses allant du baby hand aux séniors en National1), le club a pu s'engager, pour chaque catégorie d'âges, à différents championnats au niveau de jeu varié : l'école de hand (quatre équipes), les moins de 12 ans (deux équipes en départemental), les moins de 14 ans (une équipe en départemental et une en régional), les moins de 16 ans (une équipe en départemental puis basculé en régional), les moins de 18 ans (une équipe en régional), une équipe sénior (en régional), l'équipe réserve en championnat prénational, l'équipe fanion en National1 et sans oublier les loisirs (une équipe en poule basse et une équipe en poule haute). Le résultat des nombreuses années est le reflet du sérieux et la juste récompense de l'excellent travail de formation réalisé sur les jeunes. L'équipe réserve championne prénational accède en National 3, les moins de 18 ans champions du Languedoc Roussillon évolueront en championnat moins de18 ans National.

Le SUN A.L Bouillargues défend et défendra toujours sa magnifique image de "club formateur".

Pour tout renseignement
04 66 20 24 33
sunalb@orange.fr

LE KARATÉ

Les karatékas de Bouillargues

L'été approche et avec lui, le temps du bilan d'une année de pratique au sein de la section karaté et son nouveau professeur Érick Millet.
Un bilan extrêmement positif puisque le nombre d'adultes est en très grosse augmentation, porté par de nombreuses ceintures noires gradées venues rejoindre le Club. Les résultats en compétition pour les enfants ne se sont pas fait attendre…
Trois championnes du Gard kata, des podiums à toutes les compétitions régionales et trois sélections pour Paris aux championnats de France kata et kumite . Des stages de hauts gradés, organisés par le club ont aussi jalonné la saison; Christian Ganot 7e dan (en collectif avec trois clubs gardois), William Graf 7e dan et bien sûr Jean-Pierre Lavorato 9e dan, expert fédéral, avec la participation d'une cinquantaine de karatékas (dont 40 ceintures noires) venues de la France entière. Il ne faut pas oublier la réussite, du 1er coup, à l'examen de la ceinture noire pour deux élèves (une 3e est en préparation pour juin).
Avec un nombre croissant de pratiquantes féminines et de vétérans, l'année prochaine verra certainement la création d'une section Body Karaté et d'une section Self Défense.
Vous pourrez retrouver toutes ces informations sur le site de l'ALB Karaté, créé il y a quatre mois à peine et qui avec ses 40 000 visites est l'un des sites de karaté les plus regardés de France…

Erick Millet
professeur de karaté

Gym 160 en mode oxygène urbaine

Le lundi 22 avril 2013, des pratiquantes de l'association GYM 160 de Marie en collaboration avec les clubs EPGV de Roger se sont retrouvées de 9h à 11h30 au Mont Duplan à Nîmes pour la découverte d'une séance "Gym Oxygène urbaine".

Il s'agit en fait d'adapter les intentions pédagogiques en plein air et en milieu urbain. Pour cela on utilise les équipements rencontrés (bancs, barrières, murettes, arbres, haies, etc.) afin de réaliser différents exercices tout au long d'un parcours ludique, dans le but d'améliorer sa résistance cardio-vasculaire, mais de travailler aussi le renforcement musculaire, l'équilibre et la souplesse.
Ensuite une partie de basket-ball a été organisée ainsi qu'une initiation au jeu de crosses québécoises. Une séquence de récupération "zénitude" a clôturé la matinée en douceur.
Merci à Pascal et à Dédou pour leur contribution et bravo à tous les participants pour leur engagement.
La semaine a été riche à GYM 160 puisqu'il s'en est suivi le 25 avril d'une séance spéciale dédiée au bien-être et à la détente. Au programme : relaxation et respiration, auto massages aux huiles essentielles, massages avec ballon et autres postures de "stretching". Deux temps forts qui ont remporté un vif succès auprès des adhérents.
Marie vous donne rendez-vous pour d'autres séances spéciales à thème.
L'année a été bénéfique pour chacune d'entre nous, la diversité de nos séances de gym adaptées à tous a donné plaisir et satisfaction à tous nos adhérents.
Nous remercions vivement Marie et Agnès pour leur professionnalisme et leur dévouement.
Avec l'arrivée des beaux jours nos cours s'arrêtent pour mieux reprendre en septembre. Le bureau vous donne donc rendez-vous au forum des associations en septembre.Venez nombreux vous inscrire afin de rejoindre la sympathique équipe de GYM 160.
Bonnes vacances à tous !

Contacts :
Maïté Vigneron
04 66 20 14 13
Marie Confort
06 49 89 88 30

L'épreuve des interclubs

L'épreuve des interclubs à pétanque s'est déroulée pour les féminines à Vergèze le 14 avril. Le quatuor Bouillarguais composé d'Andrée Avelan, Christine Roggero, Patricia Baptiste et Laetitia Baumann a gagné le 1er tour.

Les équipes masculines de l'épeuve interclubs

En masculin, les deux équipes en D3 menées par André Serrano et Yves Maurin n'ont réussi qu'à gagner un match sur les trois du week-end. Leur montée en D2 l'an prochain n'est pas encore assurée. L'équipe du président en D2, finit première de sa poule avec deux victoires et un nul. La montée est là assurée en D1 départementale et le titre de champion de division sera joué en fin d'année.

Les dernières brèves du boulodrome

ADIEU L'AMI

Cette saison marquera le triste départ de notre ami bouillarguais Franck Silvério. Celui que tout le monde surnommait Pépone avait gagné de nombreux concours pendant toute sa vie et son adresse de tireur à pétanque était complétée par celle au jeu provençal. Joueur complet et gagneur, il aimait animer les parties à sa façon et faire régulièrement le spectacle avec sa "tchatche" quand les adversaires jouaient mieux ou que la partie basculait.
Ses obsèques sont tombées le jour d'un gros concours sur le boulodrome voisin et tout le monde bouliste n'a pas manqué de faire la minute de silence après que l'heure du concours fut reportée de 45 minutes pour l'office. Un grand vide à présent, mais il restera dans notre cœur et la boule bouillarguaise espère dès l'an prochain pouvoir consacrer un concours souvenir spécial en sa mémoire.

Le président, Maxime Gabriel

Au concours vétéran trophée boule bouillarguaise

Le concours vétéran trophée boule bouillarguaise

Au concours vétéran trophée boule bouillarguaise, 36 équipes à la mêlée se sont opposées jeudi 2 mai. Les deux bouillarguais Pepe Artal et André Commin ont décroché le trophée des meilleurs joueurs du club.

Le concours spécial de la cave coopérative

Au concours spécial de la cave coopérative

Au concours spécial de la cave coopérative le vendredi 3 mai, 222 joueurs se sont déplacés pour l'occasion. Un boulodrome plein pour animer la journée et le village. Jean-Pierre Bricet fut le dernier mohican local et s'adjuge le challenge.

IL Y A 30 ANS

1983

" Lou Bouïarguié "

Dans notre village est né un journal
Depuis longtemps nous le réclamions
Cela nous paraît juste et normal
" Lou Bouïarguié ", c'est sa deuxième édition.
Les personnes du village peuvent y écrire
Des anecdotes, des faits, des articles, s'ils le désirent
Pour faire savoir aux gens qui vont les lire
Ce qu'ils pensent et aussi ce qu'ils désirent
Car les paroles s'en vont à la moindre bise
Mais les écrits restent quoi que l'on en dise...
Notre village est un beau petit village
Les habitants sont calmes, travailleurs et sages,
Notre municipalité depuis peu rénovée
Nous apporte pour le moment nos souhaits.
Il faut que nous vivions une vie agréable
Et avoir du pain et du vin sur notre table.
Je profite de l'occasion qui m'est donnée
Pour dire et redire à tous les Bouillarguais
" Mettons tous de la bonne volonté
Et nous en serons, sûrement, récompensés.
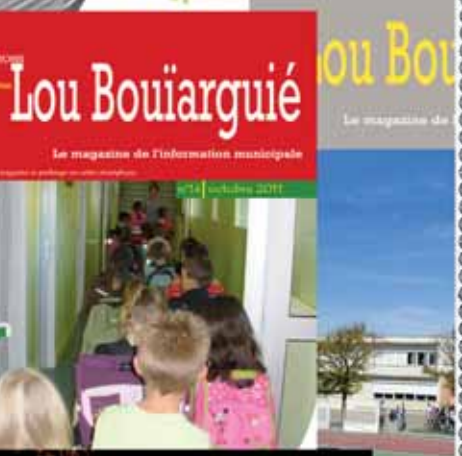
Le 15 Juillet 1983
Bouillargues
M. COLLIN